

SYNTHESE#2 - NOVEMBRE 2020



L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OÙ EN EST LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DE LYON ?

ANALYSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN & DE DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE EN 80 INDICATEURS 2018-2020

Inclus : Nouveaux indicateurs 2020

Indice de canopée, Mobilité des seniors,
Précarité alimentaire, Indice de qualité de vie,
Inégalités salariales...

GRANDLYON
la métropole

GLOSSAIRE

- > **IDH** : Indice de Développement Humain, qui prend en compte l'espérance de vie à la naissance, l'accès à l'éducation et le niveau de richesse.
- > **IHH** : Indice de concentration de Herfindahl-Hirschmann, qui permet, en matière économique, de mesurer la concentration d'un marché. Plus l'IHH est faible, plus la concentration est faible, plus la diversité est forte
- > **Indice de Gini** : Indicateur synthétique d'inégalités des revenus et des niveaux de vie, il varie de 0 à 1, 0 étant la situation d'égalité parfaite.
- > **IRIS** : Ilôts regroupés pour l'information statistique, c'est l'unité statistique infracommunale de référence.
- > **Part modale** : Part prise par les différents modes de transports dans la mobilité.
- > **PLU-H** : Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, un outil juridique qui régit le droit des sols sur un territoire.
- > **PPRT** : Plans de Prévention des Risques Technologiques qui organisent la cohabitation des sites industriels à risques et des zones riveraines.
- > **REP/REP+** : Les REP - Réseau d'Éducation Prioritaire - regroupent les collèges et les écoles rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors éducation prioritaire. Les REP+ concernent les quartiers ou secteurs isolés qui connaissent les plus grandes concentrations de difficultés du territoire.
- > **Sphère productive** : Désigne les activités économiques qui produisent des biens majoritairement destinés à l'exportation, et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.
- > **Sphère résidentielle** : Désigne les activités économiques mises en œuvre localement visant la satisfaction des besoins des personnes présentes sur un territoire (résidentes ou touristes).
- > **Strate arbustive** : Désigne un niveau de végétation composé d'arbustes et de buissons
- > **Strate herbacée** : Désigne un niveau de végétation composé d'herbes.

SOMMAIRE

	ÉDITOS	P. 5
	L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	P. 6
	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	P. 8
	DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE	P. 10
	HABITER	P. 12
	SE DÉPLACER	P. 14
	ALIMENTER	P. 16
	CRÉER DE LA VALEUR	P. 18
	TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT	P. 20
	PROTÉGER PRENDRE SOIN	P. 22
	SE RESSOURCER	P. 24



ÉDITOS



© Alpaca productions – Métropole de Lyon

Notre société se trouve, aujourd'hui plus que jamais, à l'heure de choix cruciaux. Chaque jour, nous constatons un peu plus que l'activité humaine produit des effets irrémédiables qui affectent l'ensemble de l'écosystème Terre. Les changements écologiques et climatiques s'accroissent : phénomènes météorologiques extrêmes, destruction des milieux, menace sur les ressources naturelles, pollutions de l'air et de l'eau... Nous faisons face à des enjeux majeurs, qui ne concernent pas seulement les générations futures, mais aussi les enfants d'aujourd'hui.

L'ampleur du problème global pourrait nous résigner, mais c'est avant tout un appel au rebond, à l'espoir, et à la recherche de solutions. Aujourd'hui, il est urgent d'agir et d'accroître nos efforts afin d'inverser la tendance et de créer les conditions d'un avenir plus respectueux des écosystèmes, convivial et résilient.

Cet observatoire peut nous y aider ! Il donne accès au sein d'un même document à une sélection d'informations qui nous interpellent sur les grandes transitions à venir. Il nous aide à comprendre, à regarder en face et avec humilité nos vulnérabilités, nos fragilités pour accompagner la transition environnementale et sociale de notre territoire. Il nous invite à prendre le virage du changement et à faire évoluer nos modes de vie. Comment pourrions-nous respirer, boire, manger, nous déplacer et continuer à habiter la Métropole de Lyon demain ?

Nous sommes convaincus qu'il nous faut agir sans attendre et modifier nos façons de consommer, de produire, de vivre ensemble... pour construire un modèle de société sobre, apaisé et émancipateur. Bâtissons-le ensemble !

Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du climat, de l'énergie et de la réduction de la publicité



© Alpaca productions – Métropole de Lyon

Au-delà de la dimension sanitaire, la crise de la Covid-19 a brutalement révélé les failles et les limites de notre modèle de développement. Elle a notamment ébranlé nos certitudes concernant la pérennité de nos conditions de subsistance en mettant en exergue par exemple les difficultés d'approvisionnement des grand-lyonnais en denrées alimentaires.

Aujourd'hui, notre société est confrontée à des chocs de plus en plus brutaux, dont certains sont plus ou moins prévisibles : changement climatique, catastrophes naturelles, crises économiques et sociales... Ces évolutions sont une réalité que l'on ne peut nier localement, tant les conséquences sont déjà perceptibles : canicules, prolifération d'espèces invasives, inondations, fermetures d'entreprises, difficultés sociales, etc.

Une mutation de notre modèle de société devient dès lors inévitable. Il est de notre responsabilité collective d'impulser une transformation. La résilience territoriale traduit une dynamique nouvelle qui implique un changement de perception de l'avenir et des crises dont il est porteur. Elle apporte des solutions pour mieux préparer et adapter les villes, leurs populations, leurs entreprises, leurs infrastructures et interroge les coopérations interterritoriales.

En intégrant une analyse inspirée du concept de résilience, cet observatoire nous fournit des éléments pour anticiper les évolutions liées aux transitions à venir. Il nous invite à penser l'action et ses impacts sur le long terme pour anticiper, voire éviter, leurs impacts négatifs, tout en développant des modes de vie plus résilients.

Jérémie Camus,
Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire

L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Observatoire Métropolitain du Développement Durable (OMDD) explore tous les aspects du développement durable de manière transversale. Il interroge de façon indissociable le développement humain (qualité de vie, éducation...), et son impact sur son environnement (la durabilité écologique).

Au travers de sept fonctions essentielles à la satisfaction des besoins de ses habitant·es (habiter la Métropole, se déplacer, s'alimenter, protéger et prendre soin, créer, travailler, et se ressourcer), il vise à qualifier la situation du territoire au regard des enjeux de soutenabilité écologique, de résilience, mais aussi de métabolisme urbain. Structuré autour de grandes questions de développement durable, il rassemble environ 80 indicateurs pour mieux appréhender les enjeux et les grandes transitions à venir.

Le présent document est l'édition 2020 de la synthèse des indicateurs de l'Observatoire, dont la première version a été publiée en novembre 2018.

LES OBJECTIFS DE L'OMDD

- > **Revisiter les fondamentaux du développement durable** : mieux mesurer et rendre plus accessibles les enjeux de développement durable d'aujourd'hui (et de demain : une stratégie plus résiliente qui intègre plusieurs dimensions, l'anticipation, l'innovation, la prise en compte des inégalités, la diversité, la compréhension des interdépendances et des systèmes...).
- > **Faciliter la compréhension et l'appropriation collective du développement durable en proposant un socle de connaissances partagées**, qui observe le territoire sous l'angle des enjeux de soutenabilité écologique et du développement humain, à travers des grandes fonctions territoriales de la Métropole de Lyon.
- > **Décloisonner l'observation sectorielle**, en mettant en visibilité dans un seul document des indicateurs d'observatoires thématiques existants.
- > **In fine, contribuer à conduire des processus d'adaptation** de la Métropole de Lyon aux mutations écologiques, sociales et économiques qui s'engagent pour les différents acteurs du territoire.

SON FONCTIONNEMENT



L'OMDD est à l'interface et en interaction permanente avec des observatoires thématiques existants, notamment les observatoires partenariaux thématiques animés par l'Agence d'urbanisme.

Il intègre des données émises par les services de la Métropole de Lyon (Directions de l'eau, des déchets, énergie, habitat...) et des données de partenaires (ORCAE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Acoucité...). Les bases de données utilisées par l'Agence d'urbanisme dans le cadre de ses différents travaux sont également mobilisées au besoin (INSEE, Spot Thema...).

Les observations produites dans d'autres dispositifs sont ainsi rassemblées, complétées si nécessaire, et réinterrogées par un prisme durabilité et résilience, pour répondre aux questionnements de l'Observatoire.

LES NOUVEAUTES DE L'EDITION 2020

L'OMDD se veut souple et évolutif : les thématiques qu'il couvre (ainsi que son périmètre géographique) sont amenés à évoluer en fonction des besoins. Ainsi, par rapport à son édition 2018, **sept nouveaux indicateurs intègrent la présente synthèse de l'Observatoire** :

- > l'indice de qualité de vie ;
- > l'indice de canopée ;
- > le nombre d'années nécessaires à l'acquisition d'un appartement ;
- > la mobilité des seniors ;
- > la précarité alimentaire ;
- > le déclassé professionnel ;
- > les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Conçu comme un outil d'appropriation du développement durable et d'interrogations sur la trajectoire du territoire, **il n'est pas un catalogue d'indicateurs actualisé chaque année**. Une large partie des indicateurs travaillés informe en effet sur des tendances structurelles. Pour autant, la présente synthèse propose l'actualisation d'une part importante des indicateurs de l'édition 2018.

Pour des informations plus approfondies sur les données synthétiques présentées dans ce document, **l'Observatoire produit également des Atlas commentés**, développant sur deux à huit pages chacun des indicateurs. La première édition de cet Atlas commenté a été publiée en mars 2019. La deuxième, publiée en 2020, s'attachera à détailler les nouveaux indicateurs intégrés à l'OMDD (ci-contre), et quelques uns des indicateurs actualisés.

Retrouvez tous les indicateurs de l'Observatoire sur le blog développement durable de la Métropole :

<https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/en-actions/observatoire-dd/> 





DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Où en sommes-nous en termes d'équité et de lutte contre les inégalités socio-économiques et spatiales ? Comment évoluent la santé des populations, l'éducation, la culture et la qualité de vie sur la Métropole ? Cette série d'indicateurs porte sur le développement humain, finalité du développement durable.

Rendez-vous sur le blog pour plus de détails!

COMMENT ÉVOLUENT LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES SUR LA MÉTROPOLE ?

- > **L'indice de développement humain local (IDH)**, indicateur alternatif aux indicateurs strictement économiques, est élevé et évolue positivement dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- > **Le niveau de l'indice composite de sensibilité sociale** est révélateur des inégalités sociales et territoriales. Entre 2014 et 2016, il s'améliore dans quelques sites en renouvellement urbain, mais la situation se fragilise dans de nombreux quartiers de la première couronne est et sud. **1**
- > **Le revenu médian disponible** par unité de consommation dans la Métropole de Lyon s'élève à 21 930 euros par an en 2017. C'est très proche de la valeur régionale : 21 840€, et légèrement supérieure à la donnée nationale (21 110€). Sur le territoire, 15,7% de la population vit en **situation de pauvreté**, soit avec un niveau de vie inférieur à 60% du revenu médian disponible français. Ce taux de pauvreté est légèrement supérieur à celui de la France : 14,5%, et nettement supérieur au taux régional : 12,5%. **2**
- > **L'indice de Gini** permet de rendre compte des inégalités : d'une valeur entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice est élevé. En 2017, sur la Métropole de Lyon, il est de 0,31. Il est de 0,29 pour la France métropolitaine, et 0,28 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. **2**
- > **L'effort des ménages locataires pour payer leur loyer** est important. Dans 8 communes, les allocataires de la CAF dépensent plus du quart de leurs revenus en loyer (2015). On considère le taux « élevé » quand il dépasse un tiers des revenus.
- > **La part de familles monoparentales** évolue vite sur la Métropole comme partout en France : 56 685 en 2013 (+12% depuis 2008).

LE TERRITOIRE PRÉSENTE-T-IL DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES INDIVIDUS, DU POINT DE VUE DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE ?

NOUVEAU

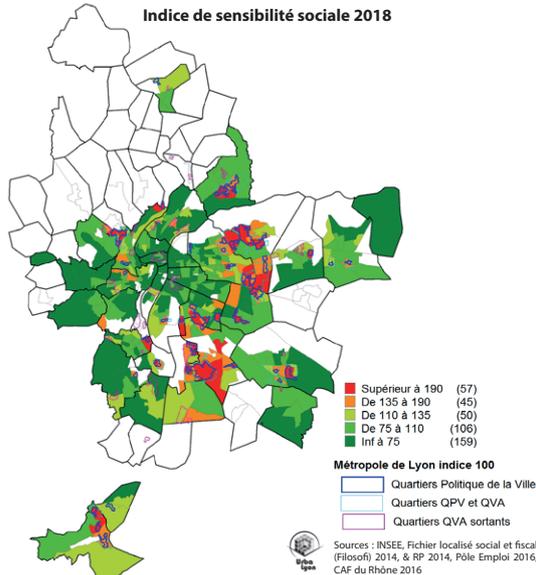
- > Un métropolitain sur 5 bénéficie d'une **qualité de vie** très favorable. 45% des habitant·e·s de la Métropole bénéficient d'un indice de qualité de vie favorable. L'indice est moyen pour le tiers restants des grandlyonnais. **3**
- > **L'espérance de vie** est 82,5 ans en 2012 (+ 1 an depuis 2006), en légère baisse en France depuis 2015.
- > On compte 171 **décès prématurés, avant 65 ans** (toutes causes) pour 100 000 habitant·e·s (taux standardisé annuel moyen 2011-2015) : si ce taux est similaire à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes (175 / 100 000 hab.), il est nettement inférieur à celui de la France métropolitaine : 197 décès / 100 000 habitant·e·s.

LA MÉTROPOLE PRÉSENTE-T-ELLE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES, CONDITION IMPÉRATIVE DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES HABITANT·E·S ?

- > 4% des jeunes de 15 à 29 ans sont en situation de **décrochage du système scolaire**, c'est-à-dire qu'ils et elles sont sans diplôme, sans emploi, et sans formation.
- > **La part des élèves passant de la 3^{ème} à la 2^{ème} générale** est à la hausse en REP/REP+ (62% à la rentrée 2018, soit + 8 points par rapport à 2014). Elle est stable hors REP, et reste à 72%. Le taux de passage en seconde professionnelle est plus élevé en REP/REP+ : 24% en 2018, contre 15% dans le reste de la Métropole.
- > Les métropoles attirent les deux tiers des étudiant·e·s du pays. Si un tiers d'entre eux sont accueillis dans le Grand Paris, Lyon fait partie des 3 métropoles qui accueillent plus de 100 000 étudiant·e·s (aux côtés de Lille et Toulouse). Le **dynamisme de Lyon dans l'accueil d'étudiant·e·s** reste important : +16% entre 2012 et 2017. **4**

Quels territoires présentent les inégalités socio-économiques les plus importantes ?

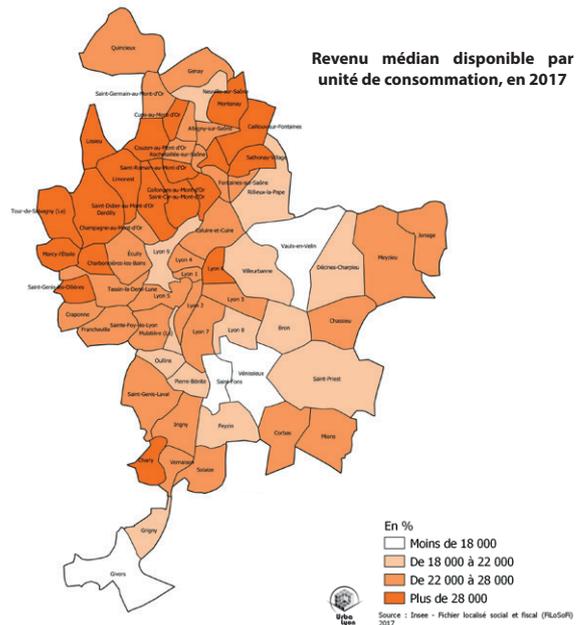
L'indice de sensibilité sociale, suivi dans le contrat de ville Métropolitain, révèle des inégalités infra-communales, à l'échelle des Iris (unité statistique infracommunale). Il est composé de quatre sous-indices : revenus des ménages les plus pauvres, demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation, familles monoparentales à bas revenus, jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés et sans diplôme. En 2018, on remarque que les territoires les plus fragiles sont toujours concentrés dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).



Sur la période 2014-2016, l'indice s'est amélioré dans certains Iris des premiers sites en renouvellement urbain (Lyon la Duchère, Ville Nouvelle de Rillieux-la-Pape, centres de Vaulx-en-Velin et de Saint-Priest). En revanche, la situation s'est fragilisée (hausse supérieure à 20%) dans certains Iris voisins des précédents, et dans les QPV de la première couronne Est et Sud.

Quelles sont les inégalités de revenus sur la Métropole de Lyon ?

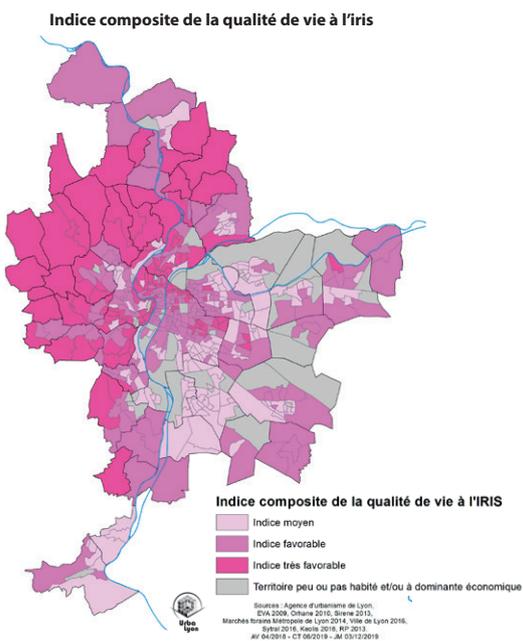
Le revenu médian disponible des ménages de la Métropole de Lyon est plutôt favorable, par rapport à la situation nationale. Pour autant, la pauvreté segmente le territoire de la Métropole. Le territoire est riche, mais une fracture sociale apparaît très nettement entre l'Est et l'Ouest, et reste très visible sur une grande quantité d'indicateurs de cet Observatoire.



13 communes de la Métropole présentent des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne métropolitaine, majoritairement situées à l'est et au sud. En revanche, les inégalités de revenus au sein des communes sont élevées dans les territoires les plus aisés (arrondissements centraux de Lyon, nord-ouest de la Métropole).

Quelle est la qualité des conditions d'existence de chacun-e dans la Métropole de Lyon ?

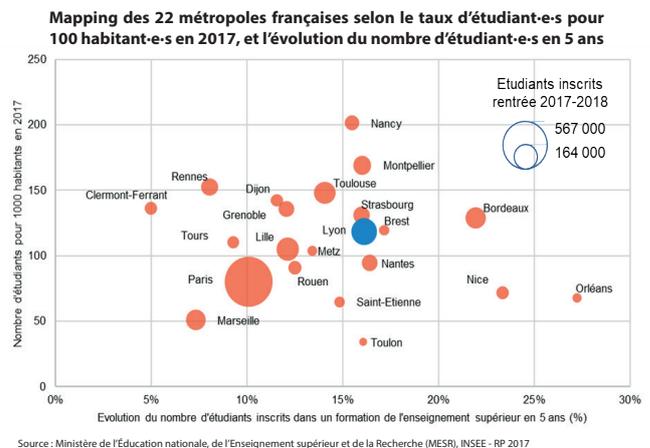
La notion de qualité de vie a été approchée par un indice composite, rassemblant des critères territoriaux (végétalisation, exposition à la pollution de l'air et aux nuisances sonores, accès aux services de proximité et capacité de déplacement en transports en commun) et socio-économiques (revenus, formation, statut d'occupation du logement).



Si la situation socio-économique est nettement plus favorable sur la moitié occidentale de l'agglomération, la qualité des cadres de vie est particulièrement préservée au centre, malgré le bruit et la pollution de l'air. La valeur de l'indice finale montre un ouest plus préservé, même si elle ne renseigne pas sur l'agencement des critères les uns par rapport aux autres.

La Métropole de Lyon est-elle attractive pour les étudiant-e-s ? Comment se positionne-t-elle par rapport aux autres métropoles françaises ?

A la rentrée 2017-2018, la Métropole de Lyon comptait 164 000 étudiant-e-s. Lyon fait partie des 6 métropoles présentant la plus forte progression, après Orléans, Nice, Bordeaux, Brest et Nantes. En proportion, la part des étudiant-e-s dans sa population est plus faible que dans d'autres agglomérations : pour 1000 lyonnais-e-s à Lyon, 118 sont des étudiant-e-s (contre 200 à Nancy).



C'est bien sûr dans le centre de l'agglomération (Lyon-Villeurbanne) que le nombre d'étudiant-e-s est le plus élevé : 132 000 élèves étaient inscrit-e-s pour la rentrée 2017-2018. Villeurbanne (La Doua) est néanmoins plus dynamique, et plus étudiante que Lyon (respectivement +19% et +16% d'évolution, et 201 et 198 étudiant-e-s pour 1000 habitant-e-s). C'est la commune de Bron (où se trouve le campus de Porte des Alpes) qui occupe la deuxième place, avec 13 000 étudiant-e-s. En termes d'évolution, c'est la zone Rhône Amont qui enregistre l'évolution positive la plus importante, avec 41% d'étudiant-e-s de plus en 2017 qu'en 2012 (pour un effectif total en 2017 de 1 800 personnes). A l'inverse, c'est la zone Caluire-Rillieux-la-Pape-Sathonay Camp qui perd le plus d'étudiant-e-s (-26% en 5 ans).

DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Comment le développement du territoire impacte-t-il notre environnement, mais aussi les ressources locales et globales ? Cette série d'indicateurs porte sur la soutenabilité écologique (par rapport aux « bio-capacités ») et l'état des ressources naturelles et non renouvelables du territoire de la Métropole, ainsi que sur l'état des fonctions régulatrices environnementales.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

COMMENT MESURER LES EMPREINTES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT SUR LA PLANÈTE ET NOTRE ENVIRONNEMENT ?

- > **L'empreinte écologique de la Métropole de Lyon** est de 4,9 ha/hab en 2012 (France : 5,1 ha/hab). Stabilisée par rapport à 2003, elle reste bien au-dessus du seuil de durabilité globale.
- > **L'évolution des Gaz à Effet de Serre**, responsables du changement climatique est à la baisse : -18% entre 1990 et 2016 (France : -16,2% entre 1990 et 2014). Entre 2015 et 2016, les émissions de GES ont diminué de 2%. Depuis 1990, c'est le secteur industriel (hors branche énergie) qui a significativement réduit ses émissions.
- > **La dépendance ou l'empreinte matérielle de l'économie lyonnaise** était de 112,6 millions de tonnes en 2018, soit 19 tonnes par habitant-e. Le seuil de soutenabilité écologique est pourtant fixé par certain-e-s scientifiques à 8 tonnes par habitant-e-s. **1**

QUELLES SONT LES PRESSIONS EXERCÉES SUR NOS RESSOURCES NATURELLES LOCALES ?

- > **L'état quantitatif de la ressource en eau** est globalement satisfaisant. 87% des masses d'eaux souterraines étaient en bon état quantitatif en 2013. Mais la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines est altérée, 86% des masses d'eaux superficielles et 26% souterraines n'atteindront pas les objectifs réglementaires fixés pour 2021.
- > **L'artificialisation des sols et la fragmentation des habitats écologiques** restent fortes malgré un ralentissement : 98,5 ha/an artificialisés entre 2000 et 2015. La maîtrise de la consommation d'espaces agricoles et naturels est un impératif pour préserver l'agriculture et la biodiversité locales.
- > En 2015, 22% du territoire métropolitain est couvert par une strate arborée de végétation : c'est **l'indice de canopée** (cet indice reposant sur une méthodologie spécifique, il n'est pas possible de comparer le résultat à celui d'autres villes, ou à celui de millésimes antérieurs). Près de 10% de cette couverture arborée se trouvent dans des zones inscrites au PLU-H comme «A urbaniser». **2**

NOUVEAU

LES POPULATIONS SONT-ELLES EXPOSÉES À DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES ?

- > **La qualité de l'air** s'améliore sur de nombreux polluants. Entre 2000 et 2017, les émissions de particules fines (PM10 et PM2.5) et d'oxydes d'azote (NOx), ont connu des baisses de 40 à 50 % sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les concentrations de particules sont aujourd'hui conformes à la réglementation. Des efforts restent à faire pour les oxydes d'azote et l'ozone.
- > **Les nuisances phoniques dans l'environnement** touchent 17% des habitant-e-s potentiellement exposé-e-s au-dessus de 68 dB(A) par le bruit routier. **3**

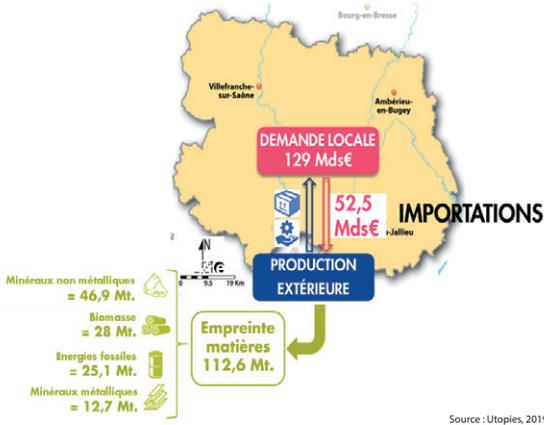
QUELLES SONT NOS CAPACITÉS DE RECYCLAGE ET DE PRODUCTION LOCALE DE RESSOURCES RENOUVELABLES ?

- > Parmi les déchets ménagers et assimilés collectés en 2018, 62% font l'objet d'une valorisation énergétique (61% en 2015) et 31% d'une valorisation matière (29% en 2015). Par ailleurs, la **quantité de déchets collectés** a connu, entre 2017 et 2018, une hausse supérieure à celle de la population : +1,6% de déchets collectés, soit 8 454 tonnes supplémentaires. Mais sur la période 2010-2018, la tendance générale de quantité de déchets par habitant-e est bien à la baisse (-4,5%). **4**
- > **La production d'énergies renouvelables et de récupération** sur la Métropole de Lyon représente 7,6% des consommations d'énergie totales du territoire (2016), soit un volume de 2,18 TWh/an (par rapport à 28,7 TWh/an de consommation).
- > **Les deux tiers des matières premières importées** pour le fonctionnement de l'économie lyonnaise **sont des ressources épuisables ou non disponibles en France**. 65% des énergies fossiles importées sont composés de pétrole.

La quantité de matière nécessaire pour satisfaire le train de vie de l'économie lyonnaise lui permet-elle d'être résiliente ?

L'empreinte matérielle des importations lyonnaises désigne l'ensemble des ressources (énergies fossiles, métaux, minéraux, biomasse) consommées dans l'aire urbaine de Lyon, tout au long de la chaîne de production et de transports de biens et services. Ces importations proviennent du reste de la France ou de l'étranger : elles constituent donc une dépendance massive de l'économie lyonnaise aux ressources extérieures. Un tiers de celles-ci sont des ressources non-renouvelables.

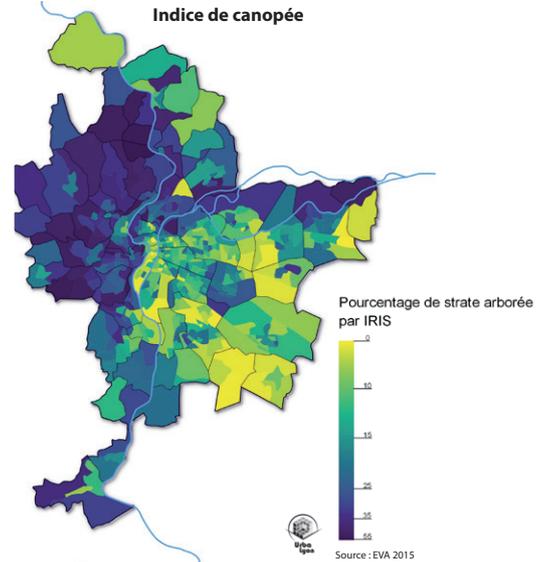
L'empreinte matérielle des importations lyonnaises en 2018



- 46,9 millions de tonnes (Mt.) de minéraux non métalliques équivalent à un flux de 2,3 millions de camions transportant environ 20 tonnes chacun.
- 28 Mt. de biomasse représentent l'équivalent des trois quarts de la récolte de bois annuelle française.
- 25,1 Mt. d'énergies fossiles représentent 132 fois le volume de la Tour Part-Dieu.
- 12,7 Mt. de minéraux métalliques équivalent à environ 1740 tours Eiffel.

Quelle surface du territoire métropolitain occupe la végétation ? Sous quelle forme est-elle la plus présente ?

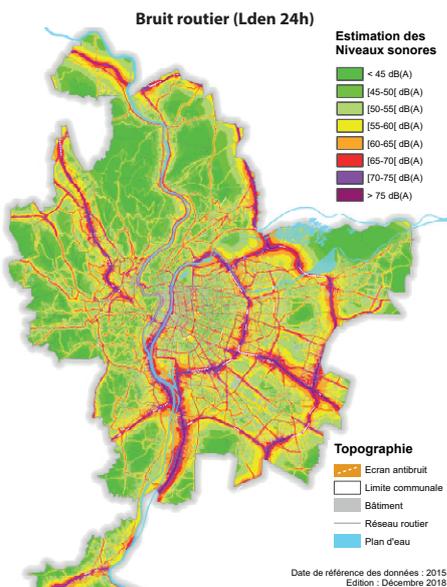
L'indice de canopée permet de quantifier la surface du territoire couverte par le feuillage des arbres, et par les autres niveaux de végétation (strates arbustives et herbacées). Cet indice révèle de fortes disparités territoriales : le pourcentage de couverture communal par la canopée des arbres varie de 4 à 55%. De fortes différences infra-communales sont aussi observées : certains Iris ont même un taux de couverture équivalent à 0.



- 64% de la surface du territoire est occupée par au moins une des trois strates de végétation. La strate herbacée est proportionnellement la plus présente sur le territoire métropolitain : elle couvre 32,4% de sa surface totale.
- L'ouest lyonnais est en fait plutôt couvert par une végétation mixte.
- Exception faite des parcs urbains, la végétation des centres urbains est composée principalement d'arbres d'alignement.

Le cadre de vie sonore offert aux populations de la Métropole est-il de bonne qualité ?

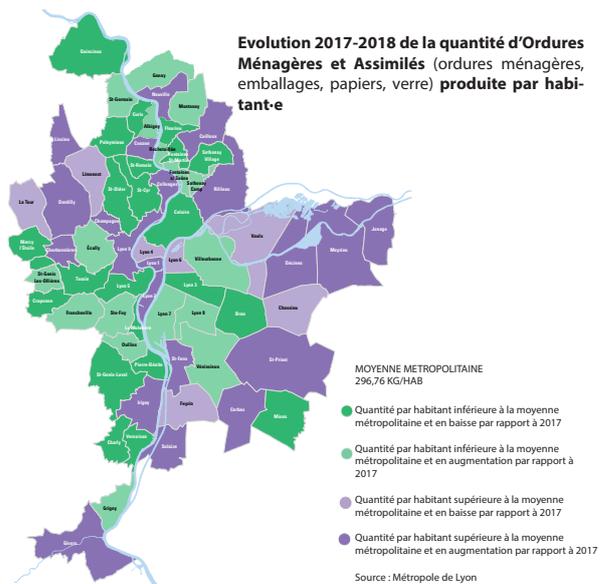
Les nuisances sonores sont dénoncées par une large majorité de Français-e-s comme la première cause de nuisance à laquelle elles et ils sont confronté-e-s dans leur vie quotidienne. Sur la métropole lyonnaise, la tendance est à la diminution de la population exposée.



- Les expositions sont inégales sur le territoire métropolitain : les axes majeurs (autoroutes, rocades, périphériques...) génèrent le plus de nuisances. Mais c'est bien le bruit routier qui s'est atténué entre 2010 et 2015.
- On observe également une corrélation positive entre ceinture verte et zones de calme.

Comment évolue la production de déchets sur la Métropole de Lyon ? Sont-ils valorisés comme des ressources ?

Si les déchets sont de mieux en mieux valorisés, la réduction des quantités de déchets produites par habitant-e n'est pas assez significative et n'atteint pas l'objectif de réduire de 10% (entre 2010 et 2020) les quantités de Déchets Ménagers et Assimilés produits par habitant-e. fixé par la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015.



- Pour l'année 2018, la production totale de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) a été de 546 106 tonnes, ce qui représente en moyenne 395 kg par habitant-e (dont 297 kg hors déchetterie et collectes ponctuelles).
- Alors que la collecte du verre a progressé de près de 5% entre 2017 et 2018, (+27% par rapport à 2010), la collecte des emballages légers et papiers a diminué de 2% en 2018, en baisse pour la première fois depuis 2015.



HABITER

L'accès au logement, sa qualité ainsi que celle du cadre de vie, sont des éléments primordiaux dans la vie des habitant·e·s de la Métropole. La question du logement est au cœur des enjeux de cohésion sociale et territoriale et des leviers d'attractivité du territoire, c'est aussi une entrée majeure en termes de transition énergétique et environnementale.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITAT EST-ELLE ENGAGÉE SUR LE TERRITOIRE ?

- > En 2017, plus de la moitié des **consommations d'énergies du secteur résidentiel** dépendent du gaz, donc d'une énergie non renouvelable. Cette dépendance tend cependant à se réduire avec l'amélioration des performances énergétiques dans la construction.
- > **La rénovation énergétique du parc de logement** via la plateforme Ecoreno'v s'intensifie. Au total, plus de 10 000 logements privés et près de 5 500 logements sociaux ont été accompagnés depuis 2015. **1**
- > **La part de l'offre nouvelle d'habitat en extension** est de 4% entre 2011 et 2014 : ces nouveaux logements ont été construits sur des espaces agricoles ou naturels, et pas en renouvellement urbain, c'est-à-dire sur des tissus urbains déjà constitués.

LA MÉTROPOLE EST-ELLE ATTRACTIVE ET INCLUSIVE ET PERMET-ELLE DE SE LOGER DE MANIÈRE ABORDABLE ?

- > **La vulnérabilité et la précarité énergétique des ménages liées au logement** touchent une proportion non négligeable de ménages : 90 000 ménages seraient touchés par la précarité énergétique, soit 15 % des ménages de la Métropole.
- > **Le solde migratoire** entre 2012 et 2017 est de 0,0%.
- > **Les prix de l'immobilier (neuf et ancien) dans l'accession à la propriété** restent en forte hausse : +14% dans le collectif neuf (2016-2019) et +10% dans le collectif ancien (2016-2019). Le prix moyen au m² en 2019 dans le collectif ancien est de 3 180€, et de 4 400€ dans le neuf (hors vente en bloc).
- > **Le prix médian des loyers**, tous types de logement confondus, est de 11,80€/m² en 2019 dans la région lyonnaise. Le marché lyonnais, quel que soit le type de logement (sauf les T1), est un des plus chers parmi les Observatoires Locaux des Loyers (OLL) comparables, juste derrière Aix-Marseille et Montpellier. **2**
- > **18 années de revenus** sont en moyenne **nécessaires pour un ménage qui souhaiterait acquérir un appartement de 3 pièces** dans le parc existant, sur le territoire de la Métropole de Lyon. **3**
- > **La pression de la demande en logement locatif social** reste forte et s'intensifie : en 2019, un logement social est attribué pour 7 demandes déposées (contre 1 logement pour 4 demandes en 2016 et 1 pour 5,7 en 2017). **4**
- > **Le taux de logements sociaux (SRU)** évolue à la hausse depuis plusieurs années (+22,8% entre 2008 et 2018) : la Métropole de Lyon, en 2018, atteint pour la première fois l'objectif de 25% prévu par la loi (25,17% puis 25,21% en 2019). En terme de répartition territoriale de l'offre, le rééquilibrage se poursuit : le secteur Est a vu son taux SRU diminuer de 2,8 points entre 2001 et 2019, alors que celui du secteur Ouest a augmenté de 2,88 points.
- > **La quantité de ménages admis en structure d'hébergement et d'accueil** a diminué de 5% entre 2017 et 2018 : les annulations de demandes ont été nettement moins nombreuses (-13%), d'où une difficulté accrue à satisfaire toutes les demandes. L'écart entre demandes en attente et offres d'hébergement tend à se creuser : plus de 5 demandes sont en file active pour chaque admission en 2018 (contre 4,5 en 2016).

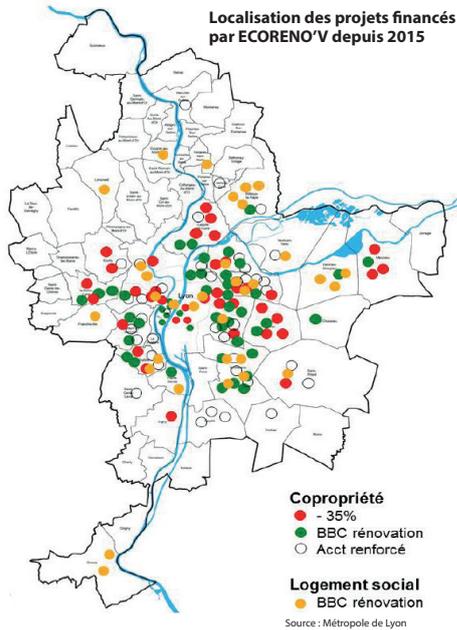
NOUVEAU

LE TERRITOIRE OFFRE-T-IL DE BONNES CONDITIONS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ POUR LES HABITANT·E·S DE LA MÉTROPOLE ?

- > **La typologie moyenne des logements est, en 2016, de 3,41 pièces par résidence principale sur la Métropole de Lyon.** Ce chiffre est relativement stable par rapport à 2014 (3,43), comme celui de la taille moyenne des ménages : 2,15 personnes en 2016 (et 2,16 en 2014).
- > **Le nombre de personnes exposées aux risques technologiques** est de 26 000 habitants exposés au PPRT Vallée de la Chimie (près de 8 935 logements) et 106 logements impactés par les autres PPRT (Saint-Priest, Givors, Genay/Neuville-sur-Saône).

Où en est la nécessaire rénovation thermique des logements ?

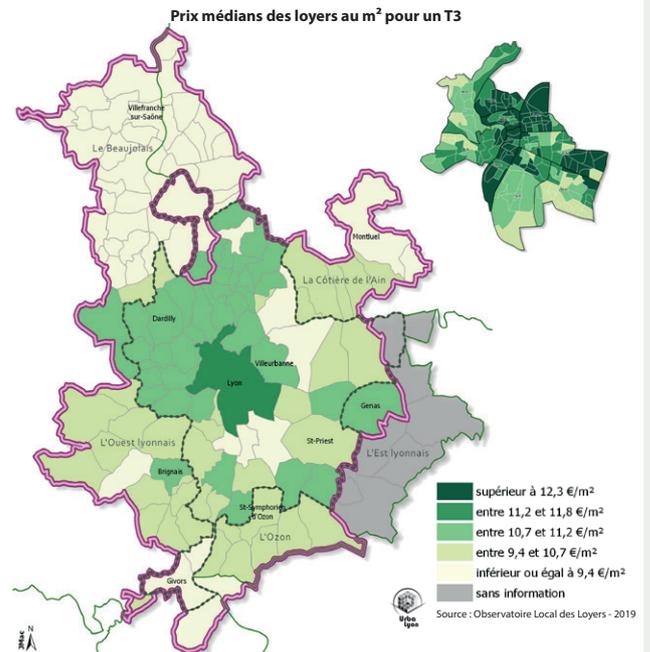
Même si la rénovation thermique des logements s'intensifie depuis 2015, des progrès restent à réaliser, notamment dans les performances de la construction neuve, pour réduire significativement la part du secteur résidentiel dans la consommation d'énergies fossiles.



- Depuis 2015, le plateforme ECORENO'V a contribué à la rénovation énergétique de **15 668 logements, privés ou sociaux** (au 15 mars 2020). Sur la seule année 2019, 3 287 logements privés ont été financés pour leurs travaux de rénovation énergétique, soit le triple par rapport à 2017.
- Le nombre de logements sociaux neufs respectant le référentiel Habitat durable a augmenté de 8% entre 2019 et 2020 et de 9% pour le parc privé.

Les loyers sont-ils abordables ? Comment évoluent-ils ?

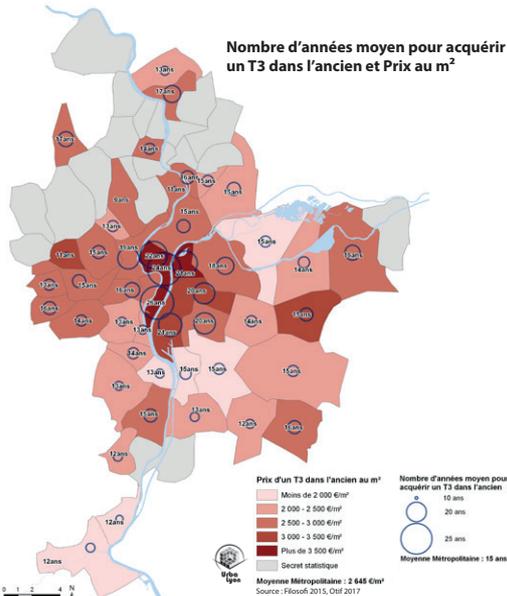
L'attractivité de Lyon et de Villeurbanne impacte les niveaux de loyers, qui sont supérieurs à ceux pratiqués en dehors de ces deux communes. Si les loyers médians de 2019 sont supérieurs aux chiffres des années précédentes, l'évolution précise des loyers ne peut être chiffrée car le parc de logement suivi n'est pas exactement identique d'une année sur l'autre.



- En 2019, le **loyer médian pour un T3 à Lyon est de 11,50 €/m²**. Le chiffre est identique pour l'ensemble Lyon-Villeurbanne.
- A l'échelle du **périmètre de l'Observatoire Local des Loyers, le loyer médian pour un T3 est de 11 €/m²**.

Quelle est la part du logement dans le budget des ménages ? Quel effort des ménages pour accéder à la propriété dans le parc existant ?

L'indicateur théorique du nombre d'années de revenus nécessaires à l'acquisition d'un appartement de trois pièces est un marqueur du degré de tension du marché immobilier, et donc des difficultés d'accès au logement pour les ménages. On l'obtient en divisant le prix de vente moyen d'un appartement sur une commune par le tiers du revenu disponible moyen d'un ménage (sa capacité maximale de remboursement) de cette même commune.

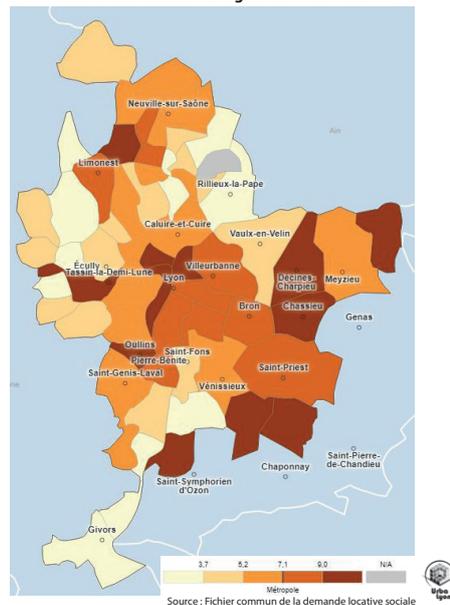


- Le **2ème arrondissement de Lyon est le moins abordable** : en moyenne, **26 années de revenus sont nécessaires pour y acquérir un T3**, malgré des niveaux de revenus parmi les plus élevés de la Métropole (données 2017 et 2015).
- Le calcul ne prenant pas en compte les éventuels apports initiaux des ménages, **il est probable que les durées effectives d'acquisition révèlent des disparités territoriales nettement plus fortes**.

L'accès au logement social est-il satisfaisant ? Y a-t-il des rééquilibrages à opérer ?

L'écart entre l'évolution des revenus des ménages et l'évolution des coûts d'accès au logement se creuse. L'offre de logement social s'efforce de répondre, dans ce contexte, aux besoins en logement des ménages les plus modestes. Mais malgré une très forte production (en moyenne 4 000 logements sociaux financés par an depuis 2008), la pression de la demande reste très élevée.

Pression de la demande en logement social en 2019



- La demande de logements sociaux a connu une **forte hausse entre 2014 et 2019 : + 22 645 demandes**, tous publics confondus.
- **26 demandes sur 100** étaient satisfaites en 2014, contre seulement **14 en 2019**.
- Dans la plupart des **arrondissements centraux de Lyon**, la pression est largement supérieure à la moyenne métropolitaine : **jusqu'à 16 demandes pour 1 offre**.



SE DÉPLACER

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

Les déplacements sont le reflet des modes de vie des habitant-e-s de la Métropole et des territoires voisins, en matière d'habitat, de travail, d'éducation, de temps libre et de consommation. Les flux de marchandises traduisent les choix des acteurs publics et privés de l'économie et de la logistique. Toutes ces mobilités ne sont pas toujours choisies mais parfois subies ; elles soulèvent aussi des questions de dépendance énergétique, d'équité sociale et territoriale, de cadre de vie et de santé. Le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise donne des objectifs précis d'évolution des parts modales de déplacements en 2030, et des objectifs et actions en réponse à ces différents enjeux.

LA PROGRESSION DES MODES ACTIFS ET DU PARTAGE DE L'AUTOMOBILE EST-ELLE CROISSANTE ET SIGNIFICATIVE SUR LA MÉTROPOLE ?

- > **Les modes actifs (marche et vélo) progressent en volume et en parts modales** dans Lyon et Villeurbanne. Ailleurs dans la Métropole, cela progresse plus lentement, et de manière différente selon les bassins de vie. D'après les comptages réalisés sur voirie, la pratique du vélo a plus que triplé depuis 2005 dans l'hyper-centre. Les déplacements en vélo s'allongent (Lyon-Villeurbanne par exemple), notamment grâce à un réseau cyclable qui s'étend : il a dépassé les 930 km à fin 2019.
- > Entre 2005 et 2015, les usages de la voiture ont diminué dans la plupart des bassins de vie de l'agglomération, en volume et en part modale. L'équipement des **ménages** en voitures a lui, sensiblement diminué au sein de la Métropole, avec un taux de motorisation passé de 1,1 (2006) à 0,99 (2015) voiture par ménage en moyenne. Mais cette tendance est en fait tirée par la forte baisse de la motorisation dans Lyon-Villeurbanne (-19 % entre 2006 et 2015), avec 0,75 voiture par ménage. L'équipement en voiture reste important sur les bassins de vie en couronne de la Métropole (1,55 voiture par ménage dans le Val de Saône par exemple), et est souvent encore en augmentation. Parallèlement à cela, les **usages partagés de la voiture** (autopartage, covoiturage) s'ancrent significativement dans les habitudes des grand-lyonnais-e-s : le nombre d'abonné-e-s aux services d'autopartage labélisés par la Métropole de Lyon a explosé entre 2016 et 2019 (Clitiz LPA surtout), passant de près de 7 000 à plus de 16 000 (soit +150%). ¹
- > **Le secteur des transports routiers** affecte encore négativement la **qualité de l'air**, malgré des améliorations : il est notamment responsable de deux tiers des émissions d'oxydes d'azote (émis à 90% par les véhicules diesel) et d'un tiers des émissions de GES. Cependant, en 2018, deux fois moins d'habitant-e-s qu'en 2017 sont exposés au dépassement réglementaire de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (fortement lié aux émissions routières). Les contributions de ce secteur aux émissions des autres polluants sont plus modérées. ²

LA MOBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ SONT-ELLES ASSURÉES POUR TOU·TE·S ET DANS TOUS LES TERRITOIRES ?

- > **La desserte et l'accessibilité du territoire par les transports en commun** sont globalement bonnes : 95 % des habitant-e-s de la Métropole de Lyon sont desservi-e-s par les Transports en Commun (dont 49 % par les lignes fortes). L'offre et la demande sont particulièrement denses dans le centre de l'agglomération. Ailleurs, en première couronne, l'accessibilité de périphérie à périphérie nécessite en revanche de recourir à plusieurs lignes en correspondance, par le centre de l'agglomération. De tels déplacements en transports collectifs peuvent être longs, complexes, voire impossibles en horaires décalés.
- > **La mobilité des séniors** chute avec l'âge - on observe notamment une rupture des pratiques à partir de 85 ans - et diffère selon le genre : malgré une tendance au lissage des différences, les femmes restent moins mobiles que les hommes. L'usage de la voiture par les seniors a augmenté entre 2006 et 2015, au détriment des transports en commun et de la marche. ³
- > **L'accidentologie**, tous modes confondus, est en sensible augmentation, avec +18% entre 2014 et 2018. Entre 2017 et 2018, les accidents progressent de 9%. L'immense majorité des accidents (86%) implique un véhicule léger, alors que ces derniers ne représentent que 42% des déplacements. ⁴

NOUVEAU

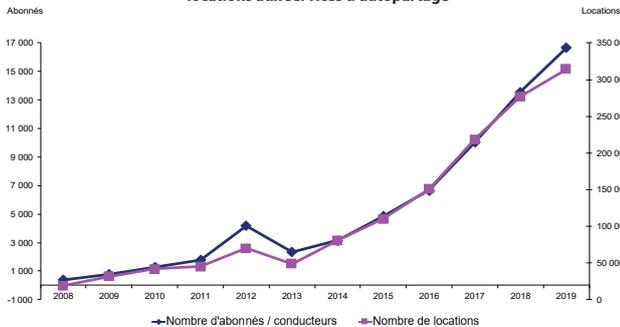
LE TRANSPORT LOGISTIQUE SE DIVERSIFIE-T-IL VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES ?

- > En 2018, 2 388 **véhicules logistiques** sont **dotés des motorisations les plus « environnementalement » performantes** (principalement électrique, hydrogène, hybrides et gaz-GNV). S'ils ne représentent que 3,3 % du parc immatriculé sur la Métropole de Lyon, l'évolution en un an, de 90%, est encourageante.

Les usages partagés des moyens de déplacement automobiles sur le territoire de la Métropole sont-ils significatifs ?

L'autopartage réduit la dépendance à la possession d'une voiture personnelle, et favorise le report vers d'autres modes de mobilité. En ce sens, il réduit la consommation d'énergie et les émissions de polluants, et contribue à libérer l'espace urbain utilisé auparavant pour le stationnement des véhicules. L'usage de l'autopartage est en hausse constante, et significative depuis 2013. Depuis 2016, les différents services comptent environ 3 000 nouveaux abonnés-e-s chaque année.

Evolution 2008-2019 du nombre d'abonnés et de locations aux services d'autopartage



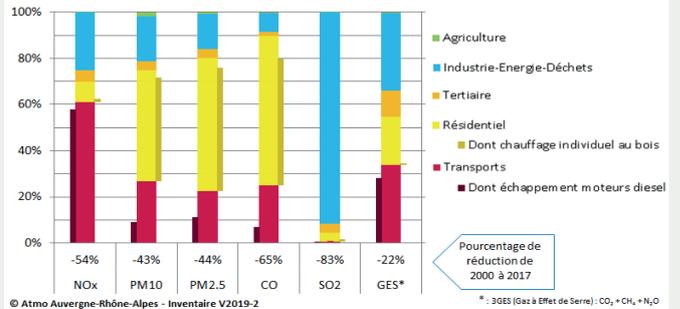
Source : Métropole de Lyon

- De **400 abonné-e-s en 2008, la Métropole de Lyon en comptait fin 2019 plus de 16 600**. Le nombre de locations suit, pour atteindre plus de 310 000 sur l'année 2019.
- L'autopartage est également du covoiturage : sur l'agglomération lyonnaise, le **taux d'occupation moyen des véhicules d'autopartage est de 2,1 personnes, contre 1,3 pour les véhicules personnels** (EMD, 2015).
- En 2019, les conductrices et conducteurs des services d'autopartage ont parcouru près de 5 millions de kilomètres, contre 1,3 en 2013.
- **L'offre de service stagne depuis quelques années** : depuis 2015, le nombre de stations sur le territoire de la Métropole de Lyon est d'environ 140. La quantité de véhicules, après avoir doublé entre 2013 et 2017, se stabilise depuis autour de 500. L'opérateur Bluely a annoncé pendant l'été 2020 quitter la métropole lyonnaise.

Quelle part de la pollution de l'air est imputable aux transports ?

Le secteur des transports routiers reste fortement émissif en polluants atmosphériques (notamment en oxydes et dioxyde d'azote) dont les impacts délétères sur la santé sont connus. Incitation à l'utilisation de modes alternatifs, télétravail, renouvellement du parc automobile, généralisation des filtres à particules, limitation des vitesses sont autant de leviers de réduction des émissions.

Contribution des secteurs d'activités à la pollution de l'air Emissions 2017



© Atmo Auvergne-Rhône-Alpes - Inventaire V2019-2

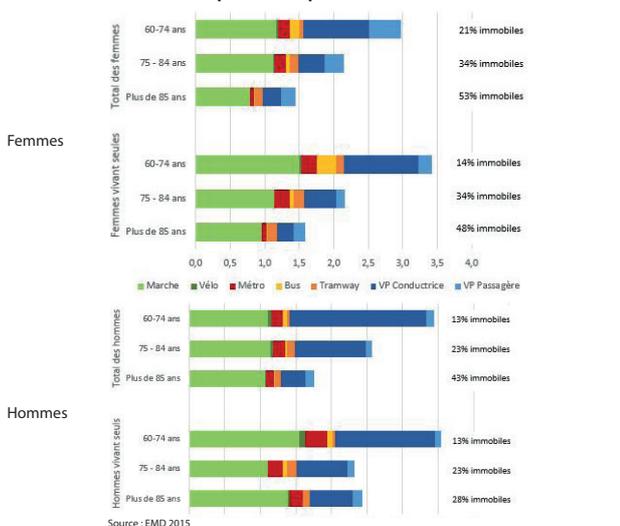
* : 3GES (Gaz à Effet de Serre) : CO₂ + CH₄ + N₂O

- Les **concentrations en dioxyde d'azote et en particules fines (PM10 et 2,5)** sont particulièrement importantes le **long des grands axes de circulation**.
- Si la part des transports dans les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de GES reste stable, celle dans les émissions de particules fines et de monoxyde de carbone (CO) ont nettement diminué entre 2015 et 2016 : **les transports routiers sont responsables, en 2017, d'environ 25% des émissions de PM10**, contre près de 40% en 2015 et **d'environ 20% des émissions de PM2,5**, contre près de 35% en 2015.

Comment et dans quelle mesure les solutions de mobilité sont-elles utilisées par les seniors ? Par qui et à quel âge ?

S'interroger sur les réalités des capacités de mobilité et des déplacements des plus âgé-e-s - dont la part dans la population augmente et va augmenter - est essentiel : de ceux-ci découlent la capacité à maintenir une vie sociale et publique, recourir aux services, ou accéder aux commerces et aux loisirs. Le vieillissement prend des formes très variées, séparer les seniors en trois classes d'âges permet de commencer à appréhender cette diversité.

Nombre de déplacements quotidiens des seniors en 2015



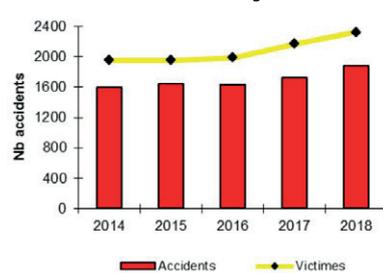
Source : EMD 2015

- **Les déplacements des seniors se font surtout à pied ou en voiture**. La motorisation des personnes vivant seules tend à être plus faible, et chute à partir de 85 ans.
- **Les seniors vivant seul-e-s sont généralement plus mobiles que les autres**.
- Le vélo, le métro et l'usage d'un véhicule en tant que conducteur sont plutôt des pratiques observées chez les hommes, tandis que le bus, le tramway et la position de passagère sont des pratiques plutôt observées chez les femmes.

L'accidentologie routière témoigne-t-elle d'un partage apaisé de la voirie entre les modes ?

L'accidentologie repart à la hausse, après une relative stagnation sur la période 2014-2016. Les 25-34 sont la tranche d'âge la plus impliquée dans les accidents.. Entre 2017 et 2018, les accidents impliquant des piétons diminuent légèrement (-2%), alors que ceux impliquant des vélos augmentent (+3%)..

Evolution de l'accidentologie routière



Années	Accidents	Tués	Blessés
2014	1595	24	1934
2015	1642	27	1929
2016	1635	33	1956
2017	1721	20	2150
2018	1880	25	2301

Source : Métropole de Lyon

- **Les piétons**, qui représentent plus du tiers des déplacements dans la Métropole, sont impliqués dans 28% des conflits : ils **représentent 35% des tué-e-s et 23% des blessé-e-s**.
- **Les cyclistes sont impliqués dans 13% des accidents** (ils représentaient en 2015 environ 5% de la circulation), représentant 9% des tué-e-s et 10% des blessé-e-s. L'augmentation de l'accidentologie vélos est à relativiser : **si le trafic a plus que triplé en treize ans (+262% sur 2005-2018), les accidents ont progressé de «seulement» 76% sur cette période**.



ALIMENTER

L'alimentation des habitant·e·s de la Métropole de Lyon vient questionner la capacité nourricière actuelle et future de la Métropole, comme les systèmes et typologies agricoles en présence, leurs évolutions et devenir, mais aussi les questions de santé associées à l'alimentation.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

LES TERRAINS CULTIVABLES SONT-ILS PRÉSERVÉS POUR LES AGRICULTEURS ET LES SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ÉVOLUENT-ELLES ?

- > **La consommation d'espaces agricoles** se poursuit. Les terres urbanisées s'étendent le plus souvent sur des terrains agricoles, plutôt que « naturels ». 738 ha d'espaces agricoles ont été artificialisés entre 2000 et 2010, 426 entre 2010 et 2015. Ce ralentissement du rythme de l'artificialisation devra être confirmé, la production de logements (forte) impactant cependant moins la consommation d'espace et les exploitations agricoles que les activités économiques et les infrastructures nouvelles. ¹
- > **La surface en agriculture biologique** est un indicateur important qui ne fait pas débat, même si le bio n'est pas le seul signe de qualité de l'agriculture d'un territoire. La progression est importante : 514 hectares de surfaces en agriculture biologique en 2016, contre 41 ha en 2009 seulement : +92% en 7 ans (soit 6% des déclarations dans le cadre de la Politique Agricole Commune en 2016, contre 0,5% en 2009).
- > **L'âge des exploitants agricoles** est un indicateur fondamental pour mesurer la pérennité, mais aussi la capacité de modernisation de l'agriculture locale. 58% des exploitants agricoles ont 50 ans ou plus. Le nombre d'installations était de 26 entre 2013 et 2017, mais 9 seulement étaient des créations (des reprises pour l'essentiel).

LES RESSOURCES LOCALES PERMETTENT-ELLES DE CONTRIBUER SIGNIFICATIVEMENT À L'ALIMENTATION DES HABITANT·E·S DE LA MÉTROPOLE ?

NOUVEAU

- > **Les surfaces agricoles** comprises dans un périmètre de 50km autour de Lyon (donc sur un espace plus large que la seule Métropole de Lyon) sont **théoriquement à même d'alimenter** 1,8 million d'individus, soit 78% de la population de ce périmètre (RGA 2010). Ces chiffres confirment l'intérêt de cette échelle pour travailler à la relocalisation d'une partie du système alimentaire. Par comparaison, les espaces agricoles de la Métropole peuvent nourrir 3% seulement de sa population. ²
- > 1 million de m³ d'eau ont été prélevés en moyenne (entre 2012 et 2015) pour **l'irrigation agricole**, sur les 257 millions prélevés. Mais les tensions d'usage sont fréquentes sur certains secteurs et ces périodes tendues s'allongent, du fait des sécheresses. 66% des surfaces irriguées sont en grandes cultures.

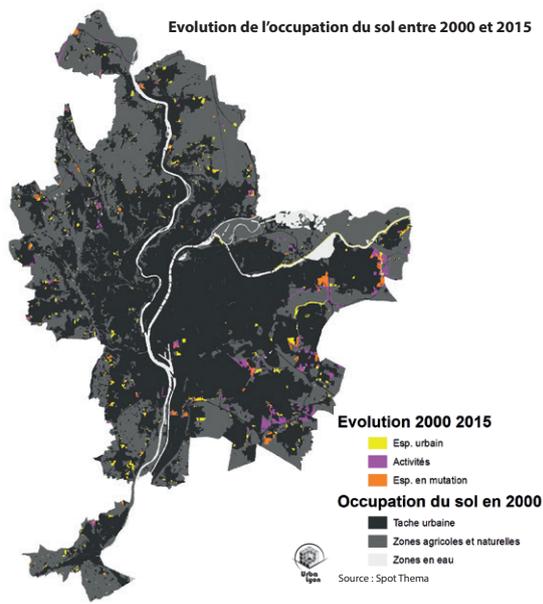
EXISTE-T-IL DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ?

NOUVEAU

- > Selon une enquête réalisée en 2018 auprès de 700 habitant·e·s de la Métropole de Lyon dans le cadre du diagnostic de la stratégie alimentaire de la Métropole, 36% des grand-lyonnais·es déclarent **ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement** (restrictions tant quantitatives que qualitatives). ³
- > Sur 100 000 habitant·e·s de la Métropole de Lyon, 5 194 sont sous **traitement antidiabétique** en 2018 (contre 4 909 pour 100 000 habitant·e·s au niveau national). Les secteurs comptant le plus de personnes diabétiques sont aussi ceux qui comptent le plus de populations à faibles revenus. ⁴
- > 61% des ménages déclarent en 2017 acheter régulièrement des **produits biologiques** (contre 48% dans la précédente enquête de comportement d'achat de 2012) : +13% en 5 ans.

Quelle est la perte d'espaces agricoles induite par l'artificialisation des sols ?

L'artificialisation des sols continue de progresser, aux dépens des surfaces agricoles, reportant la pression foncière sur les espaces avoisinants.



- Entre les recensements agricoles de 2000 et 2010 : 1549 hectares de perte de surfaces agricoles déclarée par les exploitants qui ont leur siège d'exploitation sur le territoire métropolitain.
- Entre 2000 et 2010 : 738 hectares d'espaces agricoles consommés, observés par satellite pour l'artificialisation (qui correspondent à un potentiel cultivable ou exploitable du territoire).
- Entre 2010 et 2015 : 426 hectares d'espaces agricoles consommés observés par satellite pour l'artificialisation.

Quelle est la capacité nourricière du territoire défini pour le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLy) ? Combien d'habitant-e-s peut-il théoriquement nourrir ?

Le calcul théorique de la capacité nourricière du territoire du PATLy (50km autour de la Ville de Lyon) vise non pas à estimer une possible autonomie alimentaire, mais permet de valider la pertinence de la structuration de politiques alimentaires à cette échelle : protection du foncier agricole, structuration de filières de proximité, évolution des comportements alimentaires...

Nombre d'hectares théoriquement nécessaires pour couvrir les besoins alimentaires de la population du périmètre du PATLy

9 000 hectares	11 700 hectares	89 500 hectares
pour la production de fruits Hors agrumes et fruits tropicaux	pour la production de légumes	pour la production de féculents pommes de terre, céréales et légumes secs pour l'alimentation humaine
0	172 000 hectares*	307 000 hectares*
La production de matière grasse végétale est couverte par la production pour l'alimentation animale (tourteau)	pour la production de lait	pour la production de viande (bœuf, ovine et caprine issus de troupeaux allaitants, porc et volaille) et d'œufs

* Surfaces de pâtures, fourrages, céréales et oléo-protéagineux nécessaires pour l'alimentation animale
Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (à partir du RGA 2010)

- Le territoire dispose de 458 800 hectares de surface agricole sur les 589 300 nécessaires (répartition ci-dessus) pour alimenter théoriquement sa population : relocaliser la production agricole pour nourrir potentiellement 100% de la population du périmètre nécessiterait de sécuriser toutes les surfaces agricoles existantes, et de dédier 130 500 hectares supplémentaires à la production alimentaire.
- Les surfaces agricoles de ce périmètre permettent théoriquement de répondre à 95% des besoins en céréales de sa population (selon les modes de production actuels et selon les recommandations nutritionnelles - et non selon les achats alimentaires réels) et à 55% de ses besoins en fruits (hors agrumes et fruits tropicaux) mais à seulement 18% de ses besoins en légumes.
- La réduction du gaspillage alimentaire et l'évolution des choix alimentaires sont deux autres leviers essentiels de la résilience du métabolisme alimentaire.

Est-ce que les citoyen-ne-s de la Métropole de Lyon ont les moyens de répondre quantitativement et qualitativement à leurs besoins et envies alimentaires ?

Pour considérer une personne en situation de sécurité alimentaire, quatre dimensions doivent être réunies : la disponibilité physique des aliments, l'accès financier et physique à ces aliments, leur qualité sanitaire et nutritionnelle et la stabilité de ces trois premières dimensions dans le temps (FAO). Sur la Métropole de Lyon, le critère monétaire semble prépondérant pour expliquer les situations de vulnérabilité vis-à-vis de l'alimentation.

Précarité alimentaire

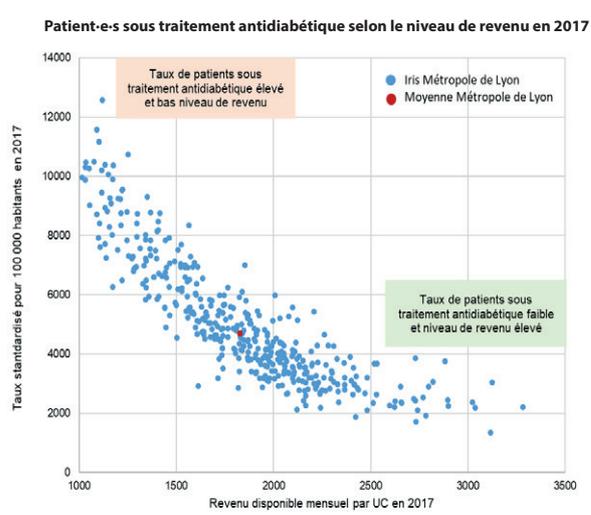
1/3 des ménages métropolitains déclarent ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement

SANTÉ
Le rôle clé de l'alimentation sur la santé est reconnu par **9/10** habitants notamment le lien avec l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires

- Sources : Métropole de Lyon
- Alors que 90% des habitant-e-s interrogé-e-s reconnaissent le rôle clé de l'alimentation sur la santé, 15% des ménages interrogés déclarent ne pas avoir les moyens financiers de manger toujours à leur faim.
 - Pour ces ménages, il s'agit d'une insuffisance quantitative : si on ajoute l'insuffisance qualitative, 36% des habitant-e-s interrogé-e-s estiment ne pas pouvoir s'alimenter comme ils le souhaiteraient.
 - Parmi la population exposée au risque de précarité alimentaire, les jeunes, les hommes, les personnes vivant seules et les catégories socio-professionnelles défavorisées sont les plus fragiles.

Quel lien peut-on observer entre santé, alimentation et niveau de revenus ? Quelles sont les inégalités sociales liées à l'alimentation ?

Il existe une très nette corrélation entre niveau de revenus et prévalence du diabète : plus les revenus sont élevés, plus les risques de diabète sont faibles. On sait également que le diabète est plus présent chez les personnes avec un faible niveau d'études.



- Sources : Balises-Cnam (SNIRAM DCIR - 2018) et Insee-Filosofi 2017
- Les disparités territoriales sont très fortes : sur les Iris avec les taux de patients sous traitement antidiabétique les plus faibles (entre 1300 et 2000 patients pour 100 000 habitant-e-s), les revenus médians avoisinent les 3000€ par mois et par personne. Les Iris avec les taux de patients sous antidiabétiques les plus forts présentent des taux jusqu'à 10 fois supérieurs, avec des revenus divisés par trois.
 - Les Iris les plus touchés par le diabète sont aussi les moins aisés.



CRÉER DE LA VALEUR

Aujourd'hui, pour relever le défi de l'attractivité et de l'emploi dans un contexte économique difficile, les villes doivent continuer à créer de la valeur. Pour ce faire, il est essentiel qu'elles apportent des réponses concrètes aux besoins des citoyen·e·s et qu'elles maintiennent leur indépendance. Elles doivent également faire de l'innovation un moteur de transformation urbaine positive.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

LA RICHESSE DÉGAGÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE REFLÈTE-T-ELLE UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ? LES RETOMBÉES BÉNÉFIQUES SE FONT-ELLES AU SEIN MÊME DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DE LYON ?

- > **Une richesse dégagée** conséquente, estimée à 39 milliards d'euros.
- > Plus du tiers de la **masse salariale générée sur le territoire de la Métropole de Lyon** est **transféré** aux 180 000 actifs résidant à l'extérieur de la Métropole et venant y travailler quotidiennement.

PEUT-ON QUALIFIER L'ÉCONOMIE LYONNAISE DE RÉSILIENTE AU REGARD DE SON DEGRÉ DE DÉPENDANCE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES ?

- > **Les activités de l'économie lyonnaise** sont doublement vulnérables : **elles dépendent massivement de ressources extérieures au territoire**, dont une immense partie sont des ressources naturelles limitées, non renouvelables. 97% de ses besoins en pétrole, gaz et minéraux sont satisfaits par les importations. **1**

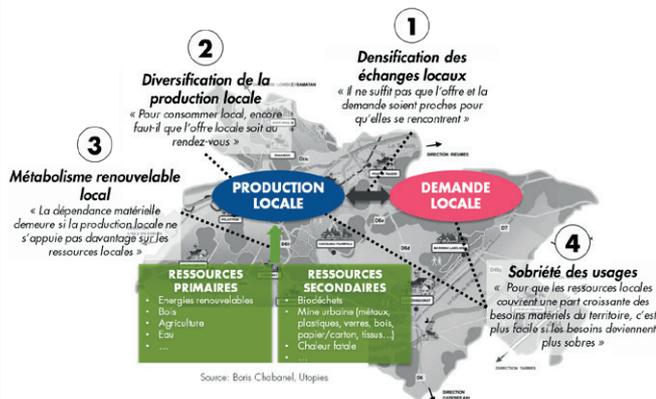
COMMENT SE CARACTÉRISE LA MÉTROPOLE DE LYON EN TERMES DE DIVERSITÉ OU DE SPÉCIFICITÉ DE SES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET QUELLE EST LA DYNAMIQUE D'EMPLOIS EN DÉCOULANT ?

- > **La part de la sphère productive dans l'ensemble des emplois** a tendance à diminuer au profit de la sphère présentielle, mais la Métropole de Lyon parvient à la maintenir : elle a même évolué de +0,5 point entre 2011 et 2016. **2**
- > **Les cadres des fonctions métropolitaines** représentent 17% des emplois dans la Métropole de Lyon en 2016. Elle se place ainsi au troisième rang national, derrière Paris et Toulouse, et confirme son statut de Métropole attractive pour les cadres. **3**
- > **Un taux de spécialisation / diversité sectorielle (indice de Herfindahl-Hirschmann) vecteur de résilience** : la Métropole de Lyon est parmi les plus diversifiées en termes de secteurs d'activité (IHH le plus faible). **4**

Le degré de dépendance de l'économie lyonnaise aux ressources extérieures permet-il à la Métropole de Lyon d'être résiliente ?

La capacité de résilience de l'économie des métropoles dans un monde où la disponibilité des ressources sera de plus en plus contrainte se trouve fortement incertaine. Mettre en place une économie circulaire locale représente donc un enjeu stratégique de premier ordre : pour mieux répondre à la demande locale, par la production locale, à partir des ressources locales.

Vers une économie circulaire locale ?

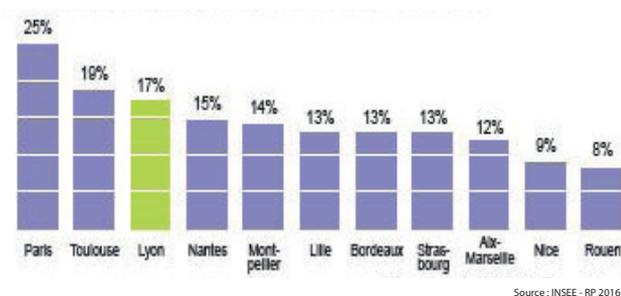


- Pour satisfaire la demande locale, l'économie lyonnaise importe : **97% du pétrole, du gaz et des minéraux dont elle a besoin, 90% des biens de la mode et du textile, 86% des machines et équipements et 81% des produits agroalimentaires.**
- Viennent ensuite les produits à base de bois, les produits en plastique et en caoutchouc, les produits de l'agriculture et de la pêche et les produits pharmaceutiques.
- **Relocaliser 10% des importations lyonnaises pourraient permettre de générer 5,2 milliards d'euros de production, 32 000 emplois supplémentaires et de réduire de près de 12 millions de tonnes l'empreinte matière des importations.**

Quels emplois la Métropole de Lyon attire-t-elle ?

Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les «fonctions métropolitaines» : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, culture-loisirs et gestion. L'indicateur de la part des cadres dans les fonctions métropolitaines (CFM) vise à proposer une notion d'emplois «stratégiques» pour le rayonnement et l'attractivité d'un territoire. Le phénomène de concentration des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) est avéré pour la Métropole de Lyon.

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total



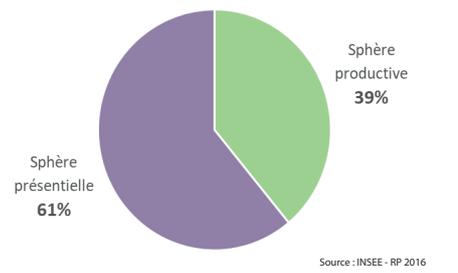
- Les métropoles françaises sont particulièrement attractives pour les cadres : **elles accueillent 57% des CFM alors que ces territoires ne représentent que 32,5% de l'emploi total en France.**
- A Lyon, **les fonctions de commerce inter-entreprises sont particulièrement présentes et les fonctions de prestations intellectuelles ont particulièrement progressé depuis 1982.** Depuis cette date, Lyon se situe parmi les métropoles ayant connu les évolutions les plus importantes de cette part des CFM.

Comment est composé le système productif lyonnais ?

L'INSEE désigne classiquement par économie présentielle les activités mises en œuvre localement visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire (résidentes ou touristes). L'économie productive est complémentaire : il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement destinés à l'exportation, et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Appréhender la résilience de l'économie d'un territoire implique de considérer ces deux sphères comme complémentaires, se nourrissant l'une de l'autre, et d'en intégrer une troisième, qui constitue l'armature des deux autres : celle de l'intermédiation, qui regroupe les secteurs ni totalement présents, ni totalement exportateurs, et qui produit des biens et services (pour les entreprises ou les ménages) dont l'échelle de rayonnement est métropolitaine ou régionale (Talandier, 2019).

Part de la sphère productive dans l'ensemble des emplois en 2016 dans l'aire urbaine de Lyon

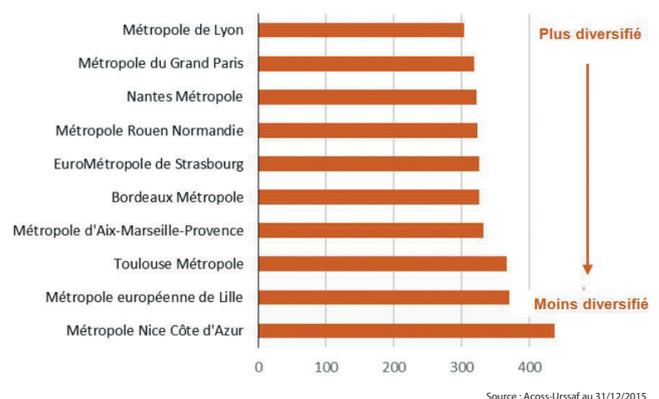


- Globalement, en France, la sphère productive a tendance à diminuer au profit de la sphère présentielle. **La part de la sphère productive dans l'ensemble des emplois est de 40% dans l'aire urbaine de Lyon ; ce qui en fait l'aire urbaine la plus « productive » parmi les 10 premières aires urbaines de France.**
- L'emploi de la sphère productive a augmenté de 4,9% entre 2011 et 2016. En 2016, la sphère productive représente 70 750 emplois (soit 38,6%).

Quels sont les signes d'adaptabilité/spécificité des activités économiques locales, facteurs de résilience d'une économie mondialisée ?

La Métropole de Lyon est, parmi les principales métropoles françaises, celle qui est la plus diversifiée en termes de secteurs d'activité (IHH le plus faible).

Taux de spécialisation sectorielle des plus grandes métropoles françaises en 2015



- Un IHH faible (environ 300), soit une **diversité sectorielle importante.**
- Parallèlement à cette diversité d'activités, la Métropole de Lyon affiche **des spécificités importantes dans certains secteurs stratégiques** : industries chimiques, pharmaceutiques, informatique...



TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT

L'emploi apparaît comme un enjeu majeur pour la Métropole de Lyon. A travers le lien étroit entre développement économique, vie des entreprises, emploi et insertion, se jouent le dynamisme et la vitalité de l'offre de travail sur le territoire.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

LE CHÔMAGE PROGRESSE-T-IL SUR LA MÉTROPOLE, POUR QUELLES POPULATIONS ET SUR QUELS TERRITOIRES ?

> En un an, le **nombre de demandeurs d'emploi** (toutes catégories confondues) sur la Métropole de Lyon enregistre une diminution sans précédent depuis 2008 de 2%, proche du niveau régional (-2,2%). La baisse est notamment sensible dans la catégorie A (-2,4%). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (depuis plus d'un an) diminue globalement de 2%, mais cette baisse ne doit pas occulter une aggravation de la situation des demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de trois ans), dont le nombre a augmenté de 1,5%. **1**

NOUVEAU

> La part croissante des actifs qu'occupent les professions intermédiaires se confirme en 2016 : elle atteint 25,9% du total des actifs résidant dans la Métropole de Lyon (contre 23,7 en 2011). Si la part des cadres se maintient (à 29,8%), les effectifs ont augmenté de 13% entre ces deux dates, alors que le nombre d'actifs a augmenté de 4,6%.

En 2015, près d'un actif sur quatre (23%) **diplômé-e-s de l'enseignement supérieur ou d'un BEP/CAP occupe un emploi en deçà de son niveau de qualification**. Ce résultat *a priori* préoccupant est pourtant contenu par rapport à d'autres métropoles françaises : elle présente le troisième taux le moins important après Toulouse et Paris. **2**

COMMENT SE CARACTÉRISE L'ÉVOLUTION ACTUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUELLES SONT LES MUTATIONS DES STATUTS D'EMPLOIS ?

> Sur 772 150 emplois totaux (salariés et non salariés) en 2016, la **part des emplois non salariés** représente 8% : cette part est stable depuis 2013. En revanche, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 16% entre 2016 et 2018. **3**

> La **part d'actifs en emplois précaires** est de 16% en 2014 (15% en France métropolitaine). Les CDD concernent à eux seuls 10% des actifs salariés dans la Métropole de Lyon (9,5% en France métropolitaine). La précarité concerne davantage l'Est et le Sud de la Métropole avec des taux dépassant parfois 19%. Entre 2009 et 2014, la part de salariés en CDI (83,6%) décline (-0,3 points) au profit de l'apprentissage et des stages.

> La **part d'emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire par rapport aux emplois salariés totaux** est en progression sur la Métropole de Lyon et se caractérise par un dynamisme encourageant : 10% de l'ensemble des emplois salariés de la Métropole de Lyon en 2014, +3,8% entre 2011 et 2014.

SUBSISTE-T-IL DES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES FEMMES / HOMMES ?

> Le **taux d'emploi des femmes** est légèrement inférieur au taux d'emploi de la population totale (63%) ainsi qu'au taux d'emploi des hommes (66%) en 2013. Les inégalités salariales homme-femme persistent mais se réduisent, des disparités territoriales subsistent.

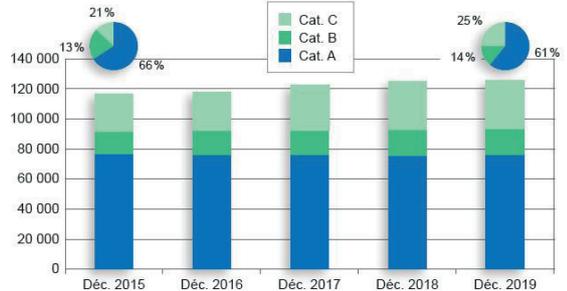
NOUVEAU

> A temps de travail égal, en 2015, **l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes** dans la Métropole de Lyon est de 19%. Ce taux est identique à la moyenne régionale, mais supérieur à la moyenne nationale (17%). En valeur, cela représente 485€ de moins par mois pour les femmes. **4**

L'évolution des demandeurs d'emploi révèle-t-elle une amélioration significative pour les actifs de la Métropole ?

Le taux de chômage dans la Métropole de Lyon au 3ème trimestre 2019 est de 8,3%. Si l'on considère la zone d'emploi de Lyon, le taux de chômage est de 7,6%, soit plus d'un point en-dessous de la moyenne nationale (8,8%). Seules les zones d'emploi de Nantes et Paris présentent des taux de chômage inférieurs.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi dans la Métropole de Lyon depuis cinq ans



Source : Pôle Emploi - STMT - Données brutes

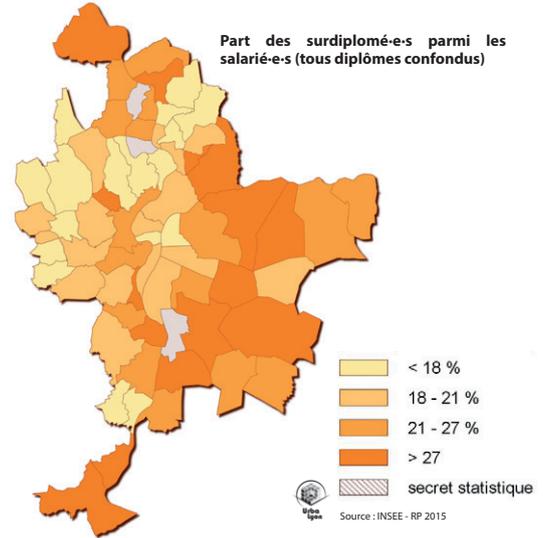
	Nombre et % au 31-12-2019	Evolution en un an	Evolution en 3 ans
DEFM cat ABC	126 402	-2,0%	+2,7%
Moins de 25 ans	12%	-4,1%	-2,6%
50 ans ou plus	22%	+1,4%	+11,8%
Femmes	50%	-1,3%	+6,2%
Longue durée	44%	-2,0%	+10,0%
DEFM cat A	61%	-2,4%	-0,9%

Source : Pôle emploi, données brutes au 31-12

- Le chômage des personnes de 50 ans et plus a augmenté de 1,4% en un an sur la Métropole de Lyon, alors que la moyenne régionale est de +0,4%, mais cette hausse est atténuée par rapport aux années précédentes. Ils représentent, fin 2019, 22% des demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues.
- Le recul du chômage ne concerne pas les chômeuses et chômeurs ayant un droit ouvert au RSA, dont le nombre a augmenté de 4,4% en un an.
- Le taux de chômage des femmes a augmenté de 6,2% en trois ans.

A quel niveau d'emploi les diplômés permettent-ils d'accéder ? Peut-on qualifier la pression sur le marché du travail ?

L'indicateur de déclassement professionnel donne une idée de la valeur des diplômés sur le marché du travail. Sont considéré-e-s comme déclassé-e-s, c'est-à-dire occupant un emploi en deça de leur niveau de qualification : les actifs diplômé-e-s de l'enseignement supérieur occupant un poste d'employé-e ou d'ouvrier-e, et les actifs diplômé-e-s d'un CAP ou d'un BEP occupant un poste non qualifié (employé-e ou ouvrier-e).



- Le déclassement professionnel touche particulièrement (1) les diplômé-e-s d'un CAP ou d'un BEP : 33% d'entre eux sont déclassé-e-s. (2) les femmes : 27% d'entre elles connaissent un déclassement, quel que soit leur niveau de diplôme et (3) les moins de 30 ans : 26% des diplômé-e-s de l'enseignement supérieur de moins de 30 ans sont surqualifié-e-s. Ce chiffre tombe à 17% passé 30 ans.
- Les territoires métropolitains présentant les revenus les plus bas sont aussi ceux dans lesquels s'observent les plus forts taux de déclassement.

Comment évoluent les statuts d'emploi sur la Métropole ? Quelle est la part d'emplois non salariés et de travailleurs indépendants ?

La confirmation d'une forte tendance à l'augmentation des travailleurs indépendants et la stabilisation de la part des emplois non salariés (part nettement supérieure par rapport à la décennie précédente) viennent entériner des mutations fortes du marché du travail. Les formes du travail se diversifient.

Part d'emplois non salariés et de travailleurs indépendants

772 150 emplois totaux (salariés et non salariés)

8 % d'emploi non salariés



87 460 travailleurs indépendants fin 2018.

+16 % en deux ans

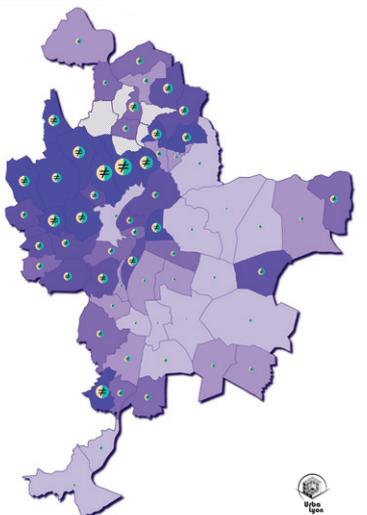
Source : Acoiss-Urssaf 2018

- En deux ans, le nombre d'indépendants dans le transport a été multiplié par 2,3. Cette croissance est directement liée au développement des véhicules de transports avec chauffeur (VTC) et des livraisons à vélo. Fin 2018, la Métropole de Lyon en compte 6 200.
- C'est le secteur de la santé qui compte le plus de travailleurs indépendants (professions libérales) : ils représentent 16% des 87 460 travailleurs indépendants, une proportion stable
- Le nombre d'indépendants du secteur du conseil a progressé de 51% en deux ans : ils sont 5 340 fin 2018.

Quelles sont les inégalités entre les femmes et les hommes dans le domaine professionnel ? Comment se caractérisent-elles sur la Métropole de Lyon ?

Plusieurs indicateurs des situations professionnelles (niveaux de salaire, répartition en fonction des catégories socio-professionnelles, niveaux de diplômes, temps partiel) révèlent des inégalités entre les femmes et les hommes qui subsistent encore.

Moyenne des salaires et écarts de salaire entre femmes et hommes (ETP)



- Toujours à temps de travail et CSP égaux, les écarts de salaire se creusent avec l'âge et sont fonction de la CSP : les écarts entre hommes et femmes cadres sont plus importants que les écarts entre hommes et femmes employé-e-s. Le niveau de qualification des hommes et des femmes est pourtant similaire.
- Si les écarts de salaire entre femmes et hommes sont nettement plus importants dans l'ouest de la Métropole, la situation socio-économique des femmes dans les communes de l'ouest demeure globalement plus favorable que celle des femmes résidant dans la moitié est de l'agglomération.
- Trois quart des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes, alors qu'elles représentent bien la moitié des effectifs salariés totaux.



PROTÉGER PRENDRE SOIN

Pour être attractive, l'agglomération lyonnaise doit réunir de nombreuses qualités dont celle d'être un lieu favorable à la santé de ses habitant·e·s : un territoire où il fait bon vivre et où l'on peut vivre en bonne santé. Mais quel est l'état de santé des habitant·e·s ? Existe-t-il des disparités territoriales et sociales ?

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

EXISTE-T-IL DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ ? LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION PERMETTENT-ILS SUR LE TERRITOIRE DE COMPENSER CES INÉGALITÉS ?

- > **Le recours aux dispositifs M^T dents et aux mammographies préventives** révèle une inégalité de santé persistante, et des disparités territoriales : les communes centres et aux plus faibles revenus étant celles où les taux d'examen préventifs sont les plus faibles. Les dispositifs préventifs ne concernent encore à ce jour qu'une faible partie de la population métropolitaine en 2014 : taux de recours au dispositif M^T dents : 28,6 % et taux de femmes (50-74 ans) ayant réalisé une mammographie : 46,3 %.
- > En 2018, la **Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc) concerne plus de 140 000 personnes** sur la Métropole, soit 10,1% de la population (Insee 2017). En raison d'évolutions méthodologiques, le calcul d'un taux d'évolution n'est pas possible après 2015. La répartition sur le territoire reste similaire à celle observée en 2015 : les affiliés bénéficiaires de la CMUc sont plus nombreux dans les communes de l'Est, du Sud et quelques arrondissements de Lyon. **1**

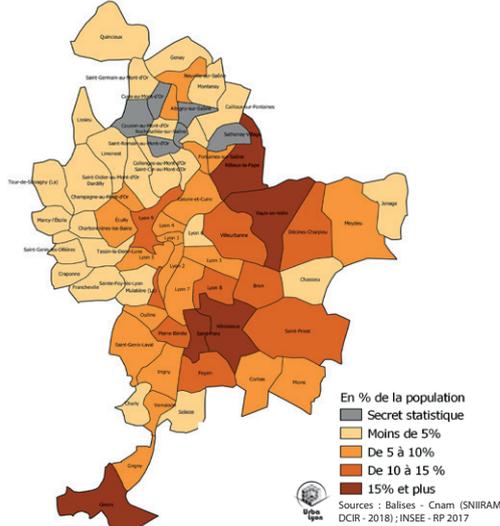
QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS LIÉES À L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE ?

- > Dans la Métropole lyonnaise, **l'espérance de vie moyenne** est plus élevée (82,5 ans) qu'au niveau national (81,9 ans). Cette espérance de vie élevée et la mortalité relativement faible des habitants de la Métropole peuvent donner l'image d'un territoire privilégié.
- > Parmi les affiliés et ayants droit du régime général de la Métropole de Lyon, en 2017, 16,2% ont au moins une **Affection de Longue Durée (ALD)**. Ce taux est similaire dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes (16,5%). **2**
- > **Le taux standardisé de patient·e·s sous traitements antidiabétiques** est significativement plus élevé que celui constaté dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : en 2018, il est de 5 194 pour 100 000 habitant·e·s, contre 4 689 pour 100 000 personnes dans la Région.
- > **Le taux standardisé de patient·e·s sous traitements antiasthmatique régulier** en 2017 (au moins 3 remboursements dans l'année) est de 5 379 pour 100 000 habitant·e·s de la Métropole. Si ce taux reste supérieur à celui de la Région (4 868 / 100 000 hab.), il est en diminution par rapport à 2015.
- > L'asthme est une pathologie qui semble nettement plus présente dans la Métropole de Lyon que dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes : **le taux standardisé de patient·e·s sous traitement antiasthmatique** est 5 379 personnes pour 100 000 habitant·e·s (contre 4 868 / 100 000 rhônalpin·e·s). **3**
- > **La co-exposition à la pollution de l'air et du bruit** impacte une grande partie de la population métropolitaine : 66% des habitant·e·s vivent dans des zones qui peuvent être considérées comme dégradées, 7% vivent même dans des zones hautement dégradées (communes centrales, zones habitées en proximité d'infrastructures de transports majeures).
- > **Le taux de mortalité par tumeurs** est légèrement plus faible dans la Métropole lyonnaise qu'aux niveaux national et régional, avec toutefois des taux plus forts dans le Sud, la moitié Est et certaines communes localisées : le taux standardisé correspondant est de 233 décès pour 100 000 habitant·e·s. **4**

Qu'est-ce que le nombre d'allocataires à la CMUc révèle des conditions d'accès aux soins de la population ?

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc) vise à réduire les inégalités de santé, en proposant aux personnes à faibles ressources une couverture complémentaire gratuite. Cet indicateur comptabilise les bénéficiaires dont au moins une des prestations sur l'année est exonérée au titre de la CMUc : par conséquent, les bénéficiaires qui n'ont eu aucune prestation dans l'année ne sont pas comptabilisés. Les taux peuvent donc être sous-évalués par rapport à la réalité.

Part des affilié-e-s bénéficiaires de la CMUc parmi la population en 2018

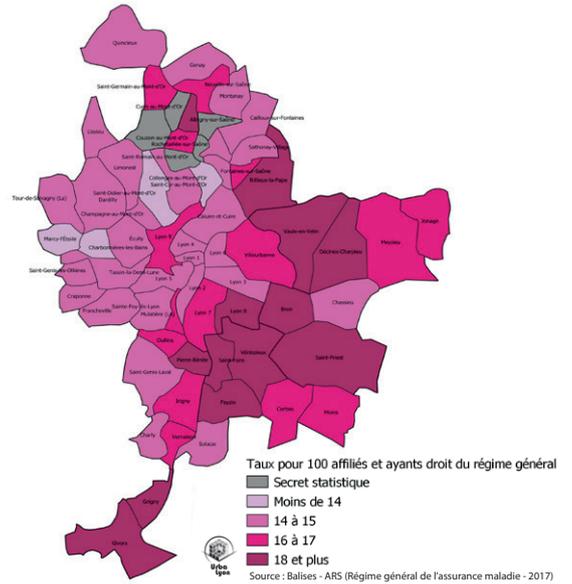


- Au niveau régional, le taux moyen est nettement inférieur : 6,5% de la population bénéficie de la CMUc. Le taux national est un peu supérieur : 7,9% : la Métropole de Lyon accueille donc une quantité importante de population précaire face aux soins médicaux.
- 14 communes présentent un taux de bénéficiaires de la CMUc supérieur à la moyenne métropolitaine.

Quelle part de la population souffre de pathologies reconnues comme des affections de longue durée ?

Le terme «affections longue durée» (ALD) désigne des pathologies qui nécessitent un suivi et des soins prolongés, avec des traitements coûteux, pris en charge à 100% par la sécurité sociale. Cet indicateur renseigne donc sur l'état de santé de la population. La prévalence de ces pathologies semble correspondre aux communes les moins favorisées du territoire.

Taux d'affilié-e-s ayant au moins une ALD en 2017

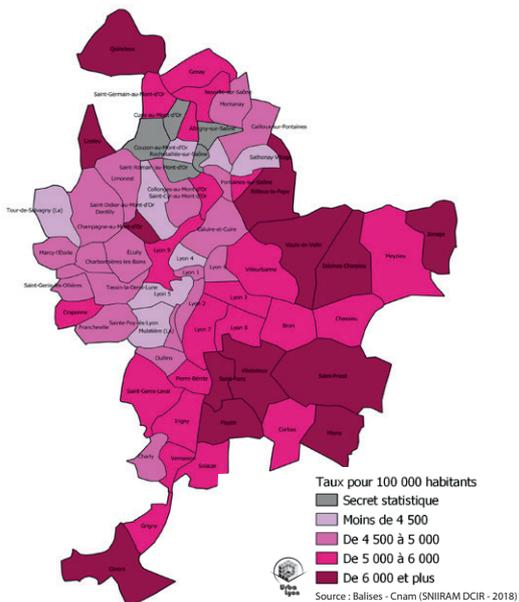


- 20 communes de la Métropole présentent un taux supérieur à la moyenne métropolitaine, avec des taux d'affilié-e-s au régime général ayant au moins une ALD allant jusqu'à 20%.
- Certains Iris de ces communes présentent des taux avoisinant les 25% (soit un-e affilié-e sur quatre).

Comment se répartissent sur le territoire métropolitain les populations souffrant de pathologies respiratoires ?

L'asthme est une affection inflammatoire bronchique chronique, qui provoque des difficultés respiratoires pouvant être sévères. Son origine est multifactorielle, la pathologie résulte d'une prédisposition génétique, associée à des facteurs environnementaux : allergènes dans l'habitat (acariens) ou à l'extérieur (pollens), fumée du tabac, pollution de l'air...

Patient-e-s sous traitement antiasthmatique en 2018

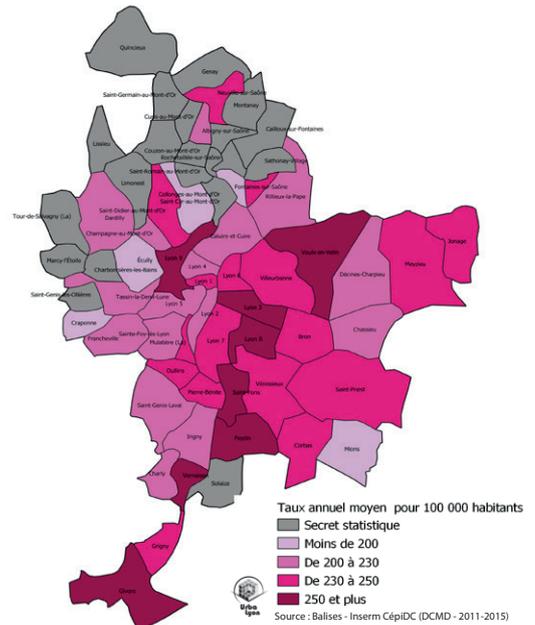


- L'Est de la Métropole est beaucoup plus fortement touché par l'asthme.
- Certains Iris des communes de la moitié Est du territoire présentaient en 2017 des taux standardisés supérieurs à 12 000 personnes sous traitement antiasthmatique / 100 000 habitant-e-s.

La mortalité due aux cancers révèle-t-elle une spécificité locale ? Comment les cas sont répartis sur le territoire ?

Le taux standardisé de décès à cause de cancers est calculé sur la base du nombre annuel moyen de décès par tumeurs entre 2011 et 2015. Il est sensiblement inférieur au niveau national (251 décès pour 100 000 habitant-e-s).

Taux de décès par tumeurs entre 2013 et 2015



- 21 communes présentent un taux moyen supérieur à la moyenne métropolitaine, essentiellement de l'est et du sud de la Métropole.
- Le taux semble avoir augmenté : entre 2007 et 2013, le taux standardisé était de 214 décès pour 100 000 habitant-e-s.



SE RESSOURCER

Le fait de pouvoir se ressourcer au sein de la Métropole constitue un facteur d'attractivité, de bien-être et de qualité de vie, qui s'exprime à travers la présence d'espaces et de services dédiés aux activités de loisirs, sportives et culturelles.

Rendez-vous sur
le blog pour plus
de détails!

LES HABITANT·E·S PRATIQUENT-ILS DES ACTIVITÉS SPORTIVES ? ONT-ILS ACCÈS À LA NATURE ?

- > En complément de l'information relative au nombre de licences sportives (2 habitant·e·s sur 10 sont licenciés en 2014) détaillée dans la première édition de cette synthèse, les possibilités d'accès aux activités sportives pour la population peuvent être approchées par la **densité d'équipements sportifs dans la Métropole de Lyon**.
En 2016, quelques grands types d'équipements concentrent plus de la moitié du parc sportif, comme dans les autres grandes métropoles françaises : courts de tennis, les petits (basketball, handball, volleyball) et grands terrains de grands jeux collectifs (football, rugby...), et les salles et plateaux multisports. (Recensement des équipements sportifs, Ministère des Sports). Les équipements équestres, les boulodromes, et surtout, les équipements de sports de nature (2% des équipements, la moyenne nationale est à 12%) sont moins représentés dans la métropole lyonnaise. **1**
- > Pour prendre en compte l'accessibilité de la végétation pour la population métropolitaine, est considérée comme « accessible » la végétation privée (jardins) et la végétation des espaces publics (parcs, squares...), selon une proximité plus ou moins étendue selon leur attractivité supposée. La végétation dans l'espace privé est bien prise en compte pour mesurer la pression démographique sur l'ensemble des espaces végétalisés, car la méthodologie postule que les personnes disposant d'un espace vert privé ont un besoin moins prégnant de fréquenter un espace végétalisé public. Il en ressort que **l'accessibilité de la végétation pour la population métropolitaine est à développer** : 57% des grands-lyonnais·e·s ont accès à moins de 30m² de végétation (publique et privée confondues), et 7% de la population métropolitaine a accès à dix fois moins (moins de 3m²). **2**

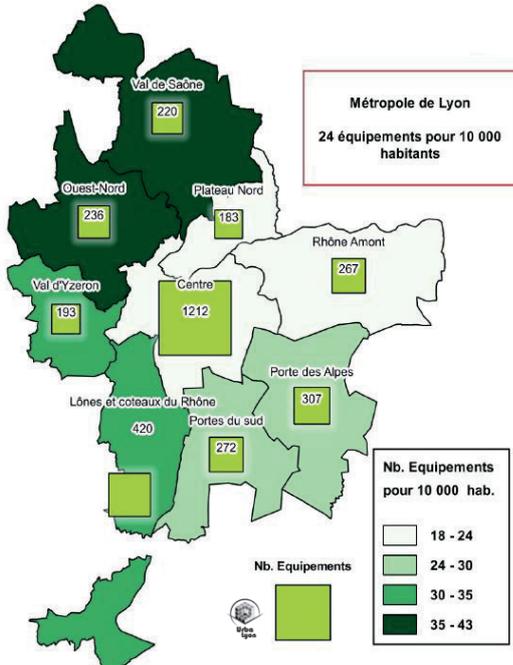
LES HABITANT·E·S ONT-ILS ACCÈS À UNE OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS GRATUITE ? OU ENCORE, COMMENT ÉVOLUENT LES POSTES CULTURE ET LOISIRS MARCHANDS DANS LA DÉPENSE DES MÉNAGES ?

- > L'enquête comportements d'achats de 2017 (sur un échantillon et un périmètre plus larges que la Métropole) révèle que les **dépenses de culture et de loisirs** sont en baisse par rapport aux dépenses contraintes qui évoluent depuis 2012 : alimentaire, équipement de la personne.
Cet indicateur ne dit rien de la place de la culture et des loisirs gratuits chez nos concitoyen·ne·s. Entre 2012 et 2017, internet a apporté beaucoup de modification dans les pratiques des ménages et l'enquête mesure mal cette évolution.

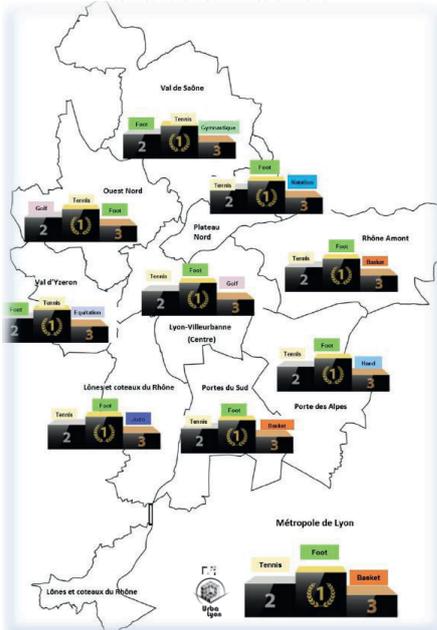
Comment sont répartis les équipements sportifs sur le territoire ? L'offre d'équipements est-elle correctement dimensionnée ? Quels sports sont les plus pratiqués ?

La Métropole de Lyon compte plus de 3 300 équipements sportifs, soit environ 24 équipements pour 10 000 habitant-e-s. Cette offre est cependant inégalement répartie sur le territoire : les territoires les plus densément peuplés disposent d'une offre moins développée.

Ensemble des équipements sportifs en 2016



Les sports les plus pratiqués en club, par conférence territoriale des maires en 2016

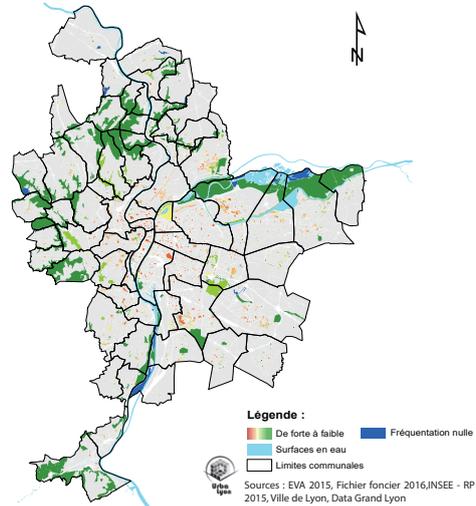


- Pour la majorité des types d'équipements, Lyon et Villeurbanne présentent un déficit.
- Dans les autres territoires, la situation varie selon la nature de l'équipement. L'Est et le Sud de la Métropole, - où la densité d'équipements, tout type confondus, est assez faible - disposent d'un avantage relatif pour certains types d'équipements, comme les terrains de grands jeux collectifs.
- D'une manière générale, une offre importante d'une catégorie d'équipement sportif semble aller de pair avec une pratique sportive développée dans la ou les disciplines associées, et inversement. Néanmoins, cette corrélation n'est pas toujours vérifiée, et doit être relativisée, car l'approche d'une pratique sportive par le dénombrement des licences sportives ne saurait suffire à qualifier la pratique sportive réelle d'une population (qui pratique majoritairement hors licence).

La nature est-elle accessible et bien répartie dans la Métropole ?

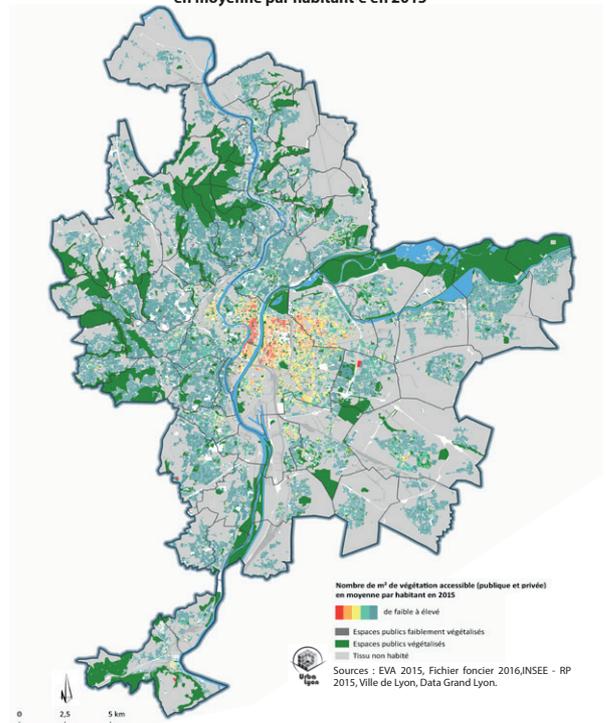
La présence d'espaces végétalisés en contexte urbain répond à une série de nécessités, environnementales, climatiques, sociales, sanitaires, économiques... Cette végétation, publique ou privée, n'est cependant pas répartie harmonieusement avec la population. Ce premier indicateur vise donc à objectiver l'accessibilité et la fréquentation théorique des espaces publics par la population métropolitaine.

La pression de la population sur les espaces verts publics dans la Métropole de Lyon en 2015



- La très grande majorité des parcs urbains (à l'exception du Parc de Parilly) subit une pression démographique importante.
- Les espaces publics de la Métropole de Lyon offrent 57,2 m² de surfaces végétalisées par habitant-e : ce chiffre est un simple ratio entre la quantité de surfaces publiques végétalisées, et le nombre d'habitants-e-s de l'ensemble du territoire, il ne dit donc rien de la pression démographique réelle sur tel ou tel espace.
- Un quart (24,7%) de la population métropolitaine se trouve dans des zones carencées en espaces verts publics en 2015, car n'étant pas à proximité d'un parc, square... (sans prise en compte d'espace végétalisé privé disponible).

Végétation accessible (publique et privée) en moyenne par habitant-e en 2015



- Ce deuxième indicateur permet d'identifier les zones du territoire où la quantité d'espaces végétalisés est trop faible par rapport à la densité de population. L'accès à la végétation est inégalitaire sur le territoire : 30% de la population métropolitaine a accès à plus de 60m² de végétation, tandis que 30% peuvent profiter de seulement 3 à 15 m². La pression démographique est particulièrement accrue sur le centre de l'agglomération, et concerne également les communes de l'est lyonnais.
- Cet indice ne considère que la végétation disponible et accessible à proximité de la population, mais ne tient pas compte de l'accessibilité réelle (temps de parcours réel et non à vol d'oiseau) aux espaces végétalisés.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les indicateurs présentés dans cette synthèse sont tous développés plus longuement dans les Atlas commentés de l'Observatoire Métropolitain du Développement Durable, dans la première publication (mars 2019) ou la deuxième (2020).

Certains indicateurs étant issus d'Observatoires partenariaux thématiques de l'Agence d'urbanisme, les informations présentées dans cette synthèse peuvent également être approfondies dans des publications spécifiques de ces Observatoires.

DEVELOPPEMENT HUMAIN

- > **L'indice composite de sensibilité sociale** : Evolution des quartiers, premiers résultats 2018, Actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015 – 2020, Observatoire de la cohésion sociale et territoriale, Cahier n°5, Métropole de Lyon, Etat, Agence d'urbanisme, décembre 2018, pp 4 et 5.
- > **L'indice de qualité de vie** : Un Indice de qualité de vie : pour une démarche d'observation du développement durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, décembre 2019
- > **Taux de pauvreté, inégalités de revenus, décrochage scolaire, décès prématurés** : Atlas des politiques sociales et médico-sociales, Agence d'urbanisme, à paraître
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 19 à 63.

DURABILITE ECOLOGIQUE

- > **L'empreinte matérielle de l'économie lyonnaise** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 8 à 11.
- > **Les nuisances phoniques** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 12 à 16.
- > **L'indice de canopée** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 18 à 23.
- > **La production de déchets et leur valorisation** : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés, Métropole de Lyon.
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 64 à 123.

HABITER

- > **Nombre d'années nécessaires à l'acquisition d'un T3** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 24 à 27.
- > **Prix médian des loyers pour un T3** : Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise, Données 2019, Observatoire local des loyers, Agence d'urbanisme, Février 2020, p8.
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 126 à 165.

SE DEPLACER

- > **L'évolution de la place de l'automobile** : La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Observatoire partenarial des déplacements, Avril 2019
- > **Mobilité des seniors** Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 28 à 32.
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 166 à 189.

ALIMENTER

- > **Précarité alimentaire et capacité nourricière du territoire** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 36 à 43.
- > **Corrélation niveau de revenus / prévalence du diabète** : Atlas des politiques sociales et médico-sociales, Agence d'urbanisme, à paraître.
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp 190 à 203.

CREER DE LA VALEUR

- > **Dépendance des activités aux ressources extérieures** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 44 à 47.
- > **Part de la sphère productive** : Indicateurs d'impact, 2ème édition, Programme de développement économique de la Métropole de Lyon 2016-2021, Observatoire partenarial en Economie, Agence d'urbanisme, Octobre 2019, p.4 et 14.
- > **Part des cadres des fonctions métropolitaines** : Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon, édition 2020, Observatoire partenarial en Economie, Agence d'urbanisme, Mars 2020, p.3
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 204 à 223.

TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT

- > **Evolution des demandeurs d'emploi** : Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises, Observatoire partenarial en Economie, Agence d'urbanisme, Février 2020, pp. 6 et 7 & Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon, édition 2020, Observatoire partenarial en Economie, Agence d'urbanisme, Mars 2020, p.6
- > **Déclassement professionnel** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 48 à 53
- > **Emploi salarié, non salarié, travailleurs indépendants** : Indicateurs d'impact, 2ème édition, Programme de développement économique de la Métropole de Lyon 2016-2021, Observatoire partenarial en Economie, Agence d'urbanisme, Octobre 2019, p.4 et 8.
- > **Inégalités professionnelles femmes/hommes** : Atlas commenté #2, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, 2020, pp 56 à 61.
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp.224 à 245.

PROTEGER & PRENDRE SOIN

- > **Allocataires de la CMUc, Affections Longue Durée, Traitements antidiabétiques, antiasthmatiques, Mortalité tous cancers** : Atlas des politiques sociales et médico-sociales, Agence d'urbanisme, à paraître
- > **Autres indicateurs** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 246 à 270.

SE RESSOURCER

- > **Densité d'équipements sportifs** : Atlas du Sport dans la Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, Janvier 2018.
- > **Nombre de licences sportives, accès à la nature de proximité, part de la culture et des loisirs marchands** : Atlas commenté #1, Observatoire Métropolitain du Développement Durable, Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme, mars 2019, pp. 272 à 281.

L'Observatoire Métropolitain du Développement Durable a été réalisé dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la Métropole de Lyon et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Contact

Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie (DUCV)

Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines

Service Développement durable

Catherine CLAVEL

caclavel@grandlyon.com

04 26 83 90 76

Métropole de Lyon

20 rue du Lac

CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

